Ligue arabe : Nabil Fahmy salue le rôle de l'Algérie dans l'action arabe commune P2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION — Jeudi 12 novembre 2026 / N° 1465 / PRIX 20 DA



Un réseau criminel démantelé à Tipasa, un Marocain parmi les suspects

La Gendarmerie nationale frappe fort P2

De la lutte contre la désertification aux énergies renouvelables

À ANTALYA, L'ALGÉRIE MET EN LUMIÈRE SES AVANCÉES FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

Alors que les pays les plus vulnérables subissent de plein fouet les conséquences du réchauffement climatique, la question des moyens d'adaptation s'impose au cœur des débats. À Antalya, l'Algérie compte valoriser son expérience et plaider pour un accès équitable aux financements et aux technologies. P3



Ports, logistique et services numériques

LE GOUVERNEMENT VEUT INSUFFLER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AUX SERVICES P3



Campagne électorale pour les élections locales du 28 novembre

LES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS AU CŒUR DU DÉBAT P2

L'Algérie fait revivre l'hospitalité de Lawrence

LA PRESSE AMÉRICAINE SOUS LE CHARME

L'émotion et la solidarité qui avaient marqué le séjour de la sélection algérienne à Lawrence traversent aujourd'hui l'Atlantique. L'accueil réservé à une délégation américaine en Algérie donne une nouvelle dimension à cette diplomatie populaire, largement relayée par les médias américains. P4



CAMPAGNE ÉLECTORALE POUR LES ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

Les préoccupations des citoyens au cœur du débat

Au septième jour de la campagne électorale, partis et candidats indépendants misent sur la proximité. Les meetings se multiplient à travers les wilayas et les contacts avec les électeurs se poursuivent, sur fond de discours davantage ancrés dans les réalités quotidiennes. Le développement local, la qualité des services publics et la responsabilité des élus s'imposent ainsi comme les principaux thèmes de cette étape de la campagne pour les élections des assemblées populaires communales et de wilayas.



PAR BOUALEM B.

A Aïn Oussera, le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a mis en avant les potentialités économiques de la région. Devant les citoyens venus assister à son meeting, il a appelé à faire de la position géographique de la ville un véritable levier économique et commercial. Considérée comme un carrefour entre les quatre régions du pays, Aïn Oussera dispose, selon lui, d'atouts qui restent insuffisamment exploités. Bengrina a notamment souligné que la promotion de la ville au rang de wilaya ne devait pas se limiter à un changement de statut administratif, mais s'accompagner de projets concrets, d'investissements, de créations d'emplois et d'une amélioration des services. Le développement, a-t-il insisté, doit avant tout se traduire par des changements tangibles dans le quotidien des habitants. Il a également appelé les futurs élus à assumer pleinement leurs responsabilités, en faisant valoir leur proximité avec les citoyens et leur connaissance des difficultés locales pour défendre les intérêts de leurs régions auprès des autorités centrales. Le renforcement des infrastructures routières, des transports et des activités génératrices de richesse figure, à ce titre, parmi les priorités évoquées. Sur le plan politique, le président d'El Bina a plaidé pour la tolérance et le dépassement des anciennes divisions. Il a, toutefois, critiqué ceux qui, selon lui, instrumentalisent les souffrances des habitants sans avoir partagé leurs préoccupations sur le terrain. Rappelant qu'Aïn Oussera appartient à tous ses enfants, sans distinction partisane, il a appelé à une compétition électorale placée sous le signe de la responsabilité. À Tlemcen, le secrétaire général du FLN, Abdelkrim Benmbarek, a axé son intervention sur la place des assemblées locales dans la mise en œuvre des politiques publiques. Lors d'une rencontre organisée au Centre culturel Abdelkader Alloula, il a souligné que les assemblées communales et de wilaya ne devaient pas être de simples espaces de délibération, mais des institutions appelées à jouer un rôle déterminant dans le développement local. Il a insisté sur la nécessité pour les élus d'écouter les citoyens avant de prendre des décisions, d'analyser les besoins avant de planifier les projets et d'assurer un suivi rigoureux de leur mise en œuvre. La transparence, l'équité dans la répartition des ressources et la réduction des disparités territoriales ont également été au centre de son discours. Benmbarek a, par ailleurs, appelé les citoyens à participer massivement au scrutin du 28 novembre. Son déplacement devait se poursuivre par une rencontre au théâtre régional Sirat Boumediene, à Saïda. À Relizane, la présidente de Tajamou Amel El Djazair (TAJ), Fatima Zahra Zerouati, a défendu une approche du développement fondée sur les spécificités de chaque région. Lors d'une rencontre au Centre culturel Mohamed Issiakhem, elle a appelé les futures assemblées élues à privilégier des projets réalistes, réalisables et adaptés aux besoins des populations. Elle a également plaidé pour une plus grande implication des compétences locales, notamment les étudiants et les experts, dans l'élaboration des stratégies de développement. Chaque région disposant de ses propres ressources et particularités, les projets doivent, selon elle, s'appuyer sur ces atouts pour générer de la richesse et créer des emplois. Rappelant que la commune demeure l'institution la plus proche des citoyens, Zerouati a appelé les élus à mieux cerner les besoins, à établir des priorités et à associer les habitants à la recherche de solutions concrètes. À Adrar, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a présenté le programme électoral de sa formation, baptisé « Réussite ». Celui-ci repose, a-t-il expliqué, sur l'évaluation des performances des assemblées élues et l'analyse des difficultés auxquelles sont confrontées les collectivités locales. Hassani Cherif a notamment mis l'accent sur l'égalité des chances en matière de développement entre les différentes régions du pays. Il a présenté les candidats de son parti comme des compétences engagées au service de leurs communes, de leurs wilayas et du pays. Le responsable politique devait poursuivre sa campagne à Timimoun dans la soirée. Au fil des interventions, une même préoccupation se dégage : faire des collectivités locales des acteurs effectifs du développement. ■

Un réseau criminel démantelé à Tipasa, un Marocain parmi les suspects

La Gendarmerie nationale frappe fort

Les éléments du Service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Tipasa, relevant de la 1re Région militaire, ont démantelé un réseau criminel organisé impliqué dans la mise en place et l'exploitation d'un système de communication électronique illégal, en lien avec des « entités étrangères hostiles ». L'opération a permis l'arrestation de ses membres, dont un ressortissant marocain, a annoncé hier le ministère de la Défense nationale (MDN). Selon le communiqué du MDN, le réseau avait mis en place des canaux de communication clandestins et sécurisés destinés à ses membres, aussi bien en Algérie qu'à l'étranger. Il recourait à des équipements techniques sophistiqués pour dissimuler l'identité des utilisateurs et contourner les systèmes de contrôle sécuritaire, facilitant ainsi ses activités illégales. Les investigations ont également permis de mettre au jour les moyens techniques mobilisés par le réseau pour assurer ces communications clandestines. L'opération s'est soldée par la saisie de 22 dispositifs de transfert d'appels via Internet, de 19 téléphones portables, de cartes SIM de différents opérateurs de téléphonie mobile, de matériel informatique, d'un véhicule de tourisme ainsi que d'une somme de 95 millions de centimes. À travers cette opération, le MDN souligne la vigilance de l'Armée nationale populaire face aux différentes formes de menaces criminelles et sa détermination à faire échouer les plans hostiles visant le pays. **R. N.**

LIGUE ARABE

Nabil Fahmy salue le rôle de l'Algérie dans l'action arabe commune

Le nouveau secrétaire général de la Ligue arabe, l'Égyptien Nabil Fahmy, qui succède à son compatriote Ahmed Aboul Gheit, a été reçu mardi à Alger par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Au cours de cette audience, le chef de l'État lui a réaffirmé le soutien de l'Algérie à l'action arabe commune et à l'organisation panarabe, ainsi que sa volonté de contribuer activement à son renforcement. Le responsable de la Ligue arabe était accompagné d'une délégation. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet de la présidence de la République, Lounès Magramane, du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie en Égypte et représentant permanent auprès de la Ligue arabe, Sofiane Berrah. À l'issue de la rencontre, Nabil Fahmy s'est dit heureux de se rendre en Algérie et honoré d'avoir été reçu par le président Tebboune. Il a qualifié cette entrevue d'« extrêmement importante », d'autant qu'elle intervient au début de sa mission à la tête de l'organisation. Le nouveau secrétaire général a indiqué avoir recueilli une évaluation « précieuse et riche » de la situation régionale et des défis auxquels le monde arabe est confronté. Il a également insisté sur la nécessité de prendre des mesures concrètes pour bâtir une entité arabe efficace, capable de réagir aux évolutions régionales et internationales et de préparer un avenir meilleur aux générations futures. Nabil Fahmy a, par ailleurs, salué la confirmation par le président de la République du soutien de l'Algérie à l'action arabe commune et à la Ligue arabe en particulier. Il a également relevé l'intérêt accordé par le chef de l'État à la participation de l'Algérie en tant que partenaire majeur aux efforts visant à faire avancer les dossiers arabes, dans le respect du droit international, de la souveraineté des États et de leurs intérêts. Dans le même contexte, le secrétaire général de la Ligue arabe a eu une séance de travail avec le ministre d'État, Ahmed Attaf. Les échanges ont débuté par un entretien en tête-à-tête, avant d'être élargis aux deux délégations. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, les discussions ont porté sur les derniers développements dans plusieurs pays arabes, notamment les graves évolutions dans les territoires palestiniens occupés, les crises persistantes en Libye, au Soudan et au Yémen, ainsi que les menaces pesant sur la sécurité des pays du Golfe. Les deux responsables ont souligné la nécessité d'intensifier les efforts arabes et internationaux en faveur des solutions politiques et pacifiques, afin de préserver la sécurité et la stabilité régionales. Ils ont également insisté sur l'importance de renforcer les mécanismes de coordination et de concertation entre les pays arabes. À cette occasion, Ahmed Attaf a réitéré l'attachement constant de l'Algérie aux principes et aux objectifs de l'action arabe commune, ainsi que sa détermination à poursuivre sa contribution active aux efforts de la Ligue arabe. Il a également réaffirmé le rôle central de cette organisation et la nécessité d'accompagner son processus de réforme. En retour, Nabil Fahmy a salué le « rôle vital » joué par l'Algérie dans le soutien à l'action arabe commune. Parallèlement à cette séquence diplomatique, Alger accueille depuis hier mercredi les travaux de la 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal. La rencontre se tient sous la présidence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, avec la participation de plusieurs ministres de la Justice et représentants des pays arabes.Des représentants du secrétariat général de la Ligue des États arabes, du Centre arabe de recherche juridique et judiciaire et du secrétariat général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur prennent également part à cette session. **M. B.**

L'EXPRESS
Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger
GÉRANT : NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YOUCEF RABAH
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz
«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion: Media Distribution
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

DE LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

À Antalya, l'Algérie met en lumière ses avancées face au défi climatique

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, est arrivé hier soir à Antalya, en Turquie, pour prendre part aux travaux de la 31e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31), qui se tient du 9 au 20 novembre sous le slogan « Passer des promesses à l'action », ont indiqué les services du Premier ministère dans un communiqué.



Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le chef du gouvernement prendra part à ce rendez-vous international consacré aux enjeux climatiques, qui réunit les représentants de nombreux pays autour des défis liés à l'adaptation et à la lutte contre les changements climatiques. Cette participation sera l'occasion pour l'Algérie de mettre en avant les efforts soutenus qu'elle déploie en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les effets du changement climatique. Face à la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes, notamment les sécheresses, les vagues de chaleur et les risques d'inondation, le pays a engagé plusieurs actions visant à renforcer sa résilience et à préserver ses ressources naturelles. Parmi les principaux axes de cette démarche figure la lutte contre la désertification, à travers la réhabilitation du Barrage vert, dont l'extension et la modernisation constituent un levier important pour freiner l'avancée du désert, restaurer les écosystèmes et protéger les terres agricoles. À cela s'ajoutent les programmes de reboisement, de préservation des forêts et de lutte contre les incendies, ainsi que les initiatives destinées à rationaliser l'utilisation des ressources hydriques et à renforcer la sécurité de l'approvisionnement en eau. L'Algérie accorde également une place croissante au développement des énergies renouvelables, notamment solaire, dans le cadre de la diversification de son mix énergétique et de la réduction progressive de son empreinte carbone. Les efforts portent aussi sur l'amélioration de l'efficacité énergétique, la valorisation des ressources naturelles et l'intégration des impératifs environnementaux dans les politiques de développement économique. À Antalya, la délégation algérienne entend ainsi présenter les politiques sectorielles engagées, les mesures prises pour atténuer les effets du changement climatique et les résultats obtenus dans l'exécution des engagements internationaux du pays. Elle entend également faire valoir les enjeux propres aux pays africains, particulièrement exposés aux dérèglements climatiques, tout en défendant le principe d'une responsabilité partagée et d'un soutien accru aux pays en développement en matière de financement, de transfert de technologies et de renforcement des capacités. La participation à cette conférence constitue, en outre, une occasion de faire entendre la voix de l'Algérie sur les questions de justice climatique et de financement de l'adaptation, dans un contexte où les pays les moins responsables des émissions mondiales demeurent parmi les plus vulnérables à leurs conséquences. Le Premier ministre est accompagné, lors de ce déplacement, par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Kaouthar Krikou.

Y. R.

PORTS, LOGISTIQUE ET SERVICES NUMÉRIQUES

Le gouvernement veut insuffler une nouvelle dynamique aux services

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers, notamment le développement du transport maritime et la modernisation des moyens de paiement électronique. Selon un communiqué des services du Premier ministre, les travaux ont débuté par un exposé sur le développement du transport maritime et le renouvellement de la flotte nationale. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie de modernisation des ports commerciaux et vise à renforcer les capacités nationales dans le transport de marchandises et de voyageurs. Les efforts portent notamment sur la modernisation des infrastructures portuaires et logistiques, ainsi que sur l'amélioration de la qualité des services conformément aux normes internationales. L'enjeu est également de soutenir les échanges commerciaux extérieurs et de consolider les capacités d'exportation du pays. La réunion a également été marquée par une présentation de la feuille de route relative à la modernisation des moyens de paiement électronique. Ce dossier, qui sera approfondi lors d'une prochaine réunion du gouvernement, concerne notamment l'adaptation du cadre réglementaire, le développement des solutions numériques et la généralisation des paiements électroniques dans les différents secteurs d'activité et les services publics. ■

L'AAPI À LA RENCONTRE DES INVESTISSEURS EN SUISSE

La diaspora veut investir dans le pays

Le potentiel d'investissement de l'Algérie a été au centre d'une rencontre organisée lundi à Genève, à l'initiative du Consulat général d'Algérie, en collaboration avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Cette journée médiatique a réuni 273 participants établis en Suisse, parmi lesquels des investisseurs, des entrepreneurs, des porteurs de projets et des opérateurs économiques intéressés par les opportunités offertes par le marché algérien. Le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, qui a pris part à cette rencontre, a présenté les principaux atouts de l'économie nationale et les perspectives d'investissement dans plusieurs secteurs. Selon un communiqué de l'Agence publié mercredi, la conférence, organisée sous le thème « Investir en Algérie : opportunités et perspectives », a également enregistré la participation, par visioconférence, de Sofiane Chaib, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger. Lors de son intervention, Rekkache a mis en avant les réformes engagées par l'État pour améliorer le climat des affaires, rendre l'environnement de l'investissement plus attractif et alléger les démarches administratives. Il a notamment présenté les dispositifs mis en place dans ce cadre, dont le guichet unique national de l'investissement et la plateforme numérique de l'investisseur. Le responsable de l'AAPI a également passé en revue les secteurs porteurs de l'économie algérienne, notamment les technologies modernes et la numérisation, la santé et l'industrie pharmaceutique, l'industrie, l'agriculture, l'agroalimentaire et le tourisme. Autant de domaines offrant, selon lui, des perspectives pour la réalisation de projets à forte valeur ajoutée et le renforcement du tissu économique national. Cette rencontre a permis de mettre en évidence l'intérêt des Algériens établis en Suisse pour une contribution plus active au développement économique de leur pays d'origine. Les participants ont ainsi exprimé leur volonté de mobiliser des capitaux, de mettre à profit leurs compétences et leur expérience professionnelle et technologique, mais aussi de favoriser le transfert de savoir-faire et de technologies vers l'Algérie. Les échanges ont enfin porté sur les perspectives de partenariat entre l'Algérie et la Suisse et les moyens de stimuler les investissements conjoints. À ce titre, le rôle de la communauté nationale établie en Suisse a été souligné en tant que passerelle entre les deux pays, susceptible de favoriser de nouvelles initiatives économiques et d'élargir les domaines de coopération. ■

Éditorial l'EXPRESS

E-PAIEMENT, LES DEUX PIEDS DANS LA MODERNITÉ !

PAR NOURREDINE B.

Du bas de laine de grand-mère au chéquier, en passant par le cash, l'Algérie a parcouru un long chemin pour accéder de plain-pied à la modernité dans les transactions commerciales, dans toute leur diversité, en instaurant le paiement électronique. Après avoir mis en place les garde-fous nécessaires, à travers une série de mesures destinées à sécuriser un domaine particulièrement exposé aux risques de cybercriminalité, l'État œuvre aujourd'hui à la généralisation des solutions digitales afin de consacrer définitivement le e-paiement. C'est précisément à cette évolution que le Premier ministre a appelé son Exécutif à s'atteler, lors de la réunion du gouvernement tenue mercredi. Les travaux ont ainsi porté sur l'adaptation du cadre réglementaire, le développement des solutions de paiement électronique, la numérisation des flux de paiement, le déploiement de moyens adaptés aux différents secteurs, ainsi que la généralisation des solutions digitales dans les divers domaines d'activité et les services publics. Il faut dire que ce nouveau paradigme connaît une forte expansion, portée par la modernisation des infrastructures financières, la croissance du parc de cartes interbancaires, qui compte plus de 21,8 millions de cartes CIB et Edahabia, ainsi que par l'essor des solutions de paiement mobile, à l'image de DZ Mob Pay. Il est intéressant de relever que, par secteur, les télécommunications, en raison de la diversité de leurs prestations destinées au grand public, dominent le segment du paiement en ligne. À ce niveau, les chiffres sont éloquents et témoignent de l'engouement croissant des citoyens pour des modes de règlement plus simples, rapides et sans tracas. Même constat pour le paiement mobile interbancaire qui, bien qu'encore à ses premiers balbutiements, affiche une dynamique encourageante. Celle-ci s'est notamment traduite par un pic enregistré au mois de mai, à la faveur de l'opération publique de vente de moutons. Un indicateur qui confirme, surtout, l'intégration progressive du paiement électronique, notamment à travers les terminaux de paiement électronique (TPE), dans les habitudes quotidiennes de la société. À la bonne heure !

SAHARA OCCIDENTAL, DÉBAT À L'ONU SUR LE DROIT DE VETO

Alger met en garde contre toute remise en cause du processus onusien

L'Algérie a réaffirmé devant l'Assemblée générale des Nations unies que la question du Sahara occidental demeure une question de décolonisation et que l'ONU est tenue d'assumer ses responsabilités juridiques et politiques afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination.

PAR NASSIM TERKI



Elle a mis en garde contre toute approche partiale ou toute solution précipitée susceptible de compromettre les perspectives d'un règlement pacifique du conflit et de fragiliser les efforts internationaux engagés en ce sens. Cette position a été exprimée par le représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Mehdi Litim, lors de la 39e séance plénière de la 81e session de l'Assemblée générale, consacrée à l'usage du droit de veto. Dans son intervention, le diplomate a souligné que le débat sur le Sahara occidental « ne se limite pas à une question procédurale ou technique, mais porte sur l'essence même du conflit et sur la crédibilité de l'ONU » quant au respect des engagements pris dans le cadre du mandat de la mission créée pour le règlement de cette question. Mehdi Litim a également rappelé les circonstances de la création de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Mise en place dans le cadre d'un plan de règlement convenu et signé, parallèlement à un accord de cessez-le-feu, cette mission avait pour objectif d'organiser un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Le représentant algérien a relevé que, depuis 35 ans, le Conseil de sécurité n'avait cessé de réaffirmer « des critères clairs en vue de parvenir à un règlement pacifique, juste, durable et mutuellement acceptable, garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination, étant donné que le Sahara occidental demeure une question de décolonisation non encore achevée ». Abordant les perspectives de règlement, l'ambassadeur a insisté sur la nécessité de privilégier la voie diplomatique et de respecter les principes qui fondent l'action des Nations unies. Il a affirmé que l'Algérie « croit en la capacité de la diplomatie à obtenir des résultats et en la nécessité de la privilégier, dans le respect de la Charte des Nations unies, du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité relatives à la question du Sahara occidental ». Dans le même esprit, Mehdi Litim a réitéré « la nécessité de ne cautionner aucune démarche susceptible de s'écarter du principe de décolonisation et des critères onusiens régissant le processus politique, afin de garantir l'aboutissement à une solution juste, durable et mutuellement acceptable, assurant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination ». À travers cette intervention, l'Algérie rappelle que le règlement de la question du Sahara occidental doit impérativement s'inscrire dans le respect du droit international et des résolutions des Nations unies. Elle souligne, en particulier, que le peuple sahraoui doit demeurer le seul maître de son destin et pouvoir décider librement de son avenir. ■

L'Algérie fait revivre l'hospitalité de Lawrence

La presse américaine sous le charme

L'accueil réservé par l'Algérie à une délégation américaine composée de 42 membres, issue notamment des villes de Kansas City et de Lawrence, suscite un intérêt particulier dans les médias américains. Plusieurs d'entre eux y voient une illustration concrète de la diplomatie des peuples, portée par les liens d'amitié noués lors de la Coupe du monde de football 2026. Dans un reportage vidéo consacré à cette visite, CBS News met en avant le prolongement d'une expérience humaine née à Lawrence, dans l'État du Kansas, où la sélection nationale algérienne et ses supporters avaient bénéficié d'un accueil chaleureux durant la compétition mondiale. Intitulé « L'Algérie réserve un accueil chaleureux à la délégation d'une ville américaine qui avait accueilli son équipe lors de la Coupe du monde », le reportage souligne la portée symbolique de cette initiative, organisée en signe de reconnaissance et de réciprocité. L'agence Associated Press (AP) consacre, elle aussi, un article à cette démarche, sous le titre « L'hospitalité de la Coupe du monde fait son retour : l'Algérie déroule le tapis rouge à une délégation américaine ». Elle revient sur les moments forts de l'accueil réservé aux Verts à Lawrence, marqué par une mobilisation populaire exceptionnelle, avec plus de 500 personnes présentes à l'aéroport pour souhaiter la bienvenue aux joueurs et à leurs accompagnateurs. L'agence rappelle également les gestes qui avaient donné à cet accueil une dimension singulière, notamment la réalisation d'un drapeau algérien par un artiste local et l'apprentissage de l'hymne national algérien par des étudiants de l'Université du Kansas, qui l'avaient ensuite interprété en hommage à la sélection nationale. Cette mémoire collective trouve aujourd'hui un prolongement à Alger. « C'est un immense honneur pour nous tous d'être ici », a déclaré Meghan Bardwell, fonctionnaire de la police municipale de Lawrence, évoquant l'accueil « extraordinaire » réservé à la délégation américaine depuis son départ des États-Unis. Au-delà de la couverture médiatique, cette visite illustre la capacité du sport à créer des passerelles durables entre les sociétés, en donnant naissance à des échanges humains, culturels et universitaires qui dépassent les frontières et les événements sportifs. Arrivée lundi en Algérie, la délégation américaine effectue une visite d'amitié à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, adressée aux responsables et aux citoyens des villes de Kansas City et de Lawrence. Une initiative qui traduit la volonté de consolider les relations algéro-américaines en s'appuyant sur les liens de proximité et les valeurs d'hospitalité partagées par les deux peuples. **R. N.**

BENJAMIN STORA, HISTORIEN :

« **La France ne peut pas** tourner le dos à l'Algérie »

Benjamin Stora ne cache pas son pessimisme quant à l'état actuel des relations entre l'Algérie et la France. Dans un entretien accordé à El Khabar TV, l'historien revient sur les enjeux mémoriels, les choix politiques de Paris et la progression de l'extrême droite française. Il évoque également son attachement personnel à l'Algérie, où ses racines familiales demeurent profondément ancrées. Évoquant les années de présidence d'Emmanuel Macron, il relève un paradoxe : jamais la question de la mémoire coloniale n'a été aussi présente dans les échanges entre les deux pays, mais jamais leurs relations n'ont traversé une période aussi difficile. Les premiers temps du mandat présidentiel avaient pourtant été marqués par plusieurs gestes laissant entrevoir une évolution. L'historien cite notamment la restitution, en 2020, des crânes de résistants algériens, les reconnaissances des assassinats de Maurice Audin, d'Ali Boumendjel et de Larbi Ben M'hidi, ainsi que celle des massacres du 17 octobre 1961.Ces initiatives n'ont toutefois pas permis d'engager un véritable travail mémoriel commun. La commission mixte d'historiens algériens et français, qui avait tenu plusieurs réunions entre 2022 et 2024, a fini par suspendre ses travaux. Pour Benjamin Stora, la recherche historique exige du temps et ne saurait être soumise aux contingences politiques du moment. L'historien revient également sur les déclarations d'Emmanuel Macron, en 2021, concernant l'existence de la nation algérienne avant la colonisation. Il rappelle lui avoir répondu en évoquant notamment la présence d'un ambassadeur français en Algérie dès 1827. À ses yeux, les tensions se sont davantage aggravées après le changement de position de Paris sur le Sahara occidental, à l'été 2024. Une décision qui a heurté la position algérienne, fondée sur le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Abordant la question de la criminalisation de la colonisation, Benjamin Stora défend le droit de l'Algérie à traiter cette période de son histoire selon ses propres choix. Il rappelle que la France avait elle-même adopté, en 2005, une loi mettant en avant les aspects positifs de la colonisation. Il s'interroge dès lors sur les contestations suscitées par une démarche législative algérienne portant sur cette même période historique. Plusieurs dossiers restent, selon lui, en attente de réponses, notamment les massacres coloniaux, l'utilisation des armes chimiques et les conséquences des essais nucléaires français dans le Sahara. Il plaide également pour la poursuite du travail sur les archives, le renforcement de la recherche historique, le développement des échanges universitaires et la formation de nouvelles générations d'historiens. La montée de l'extrême droite en France constitue un autre sujet de préoccupation. Interrogé sur l'éventualité d'une arrivée de Marine Le Pen au pouvoir, l'historien rappelle que le nom de son père, Jean-Marie Le Pen, reste associé à la pratique de la torture durant la guerre de Libération nationale. Il évoque également le rôle de François Mitterrand, alors ministre de la Justice, pendant la bataille d'Alger. Au-delà des figures politiques, il estime que l'attention devra surtout porter sur les conséquences qu'aurait un éventuel gouvernement d'extrême droite sur la liberté de la recherche et le travail des historiens. L'entretien aborde aussi les attaques d'Éric Zemmour, qui le présente comme un « historien du FLN ». Une étiquette dont Benjamin Stora ne semble guère affecté. Il rappelle qu'il travaille depuis les années 1970 sur le mouvement national algérien, tout en ayant consacré ses recherches à d'autres aspects de l'histoire contemporaine française et algérienne. Il revendique une démarche scientifique fondée sur les archives et la confrontation des sources, loin des polémiques politiques. L'échange prend ensuite une tournure plus personnelle lorsque la question de sa nationalité algérienne est soulevée. Benjamin Stora explique qu'il n'envisage pas d'en faire la demande, mais qu'il l'accepterait volontiers si elle lui était proposée. Il évoque ses origines familiales dans les Aurès, notamment dans la région de Khenchela, ainsi que ses parents, enterrés à Constantine. Il dit notamment tenir à pouvoir se rendre sur leurs tombes lors de ses déplacements en Algérie. Quant à l'éventualité d'être lui-même enterré dans le pays, il répond avec humour qu'il n'est pas encore mort. Au fil de cet entretien, l'historien défend une conviction qu'il exprime depuis longtemps : en dépit des crises diplomatiques et des divergences politiques, la France ne peut faire abstraction de l'Algérie. L'histoire commune, la proximité géographique et les intérêts partagés imposent aux deux pays de maintenir le dialogue. Une réalité qu'il résume en une formule : les deux pays sont « condamnés à s'entendre ». **N. T.**

FILIÈRE DATTE

Vers une « OPEP de la datte » pour protéger la production arabe

Le marché des dattes est marqué par une concurrence déloyale. Une partie considérable est acheté en vrac par des opérateurs étrangers pour être reconditionné et vendues sous d'autres marques nationales. Une pratique que la Fédération arabes des producteurs de dattes, auprès de la Ligue arabe compte bannir en instaurant une Organisation, similaire à celle de l'OPEP, pour qu'aucun acteur ne réagisse de manière isolée , a indiqué hier à l'Express Achraf Kamel al Far, secrétaire générale de ladite Fédération.

PAR MERIEM K



Les pays arabes assurent 80 % de la production mondiale de dattes. Chacun d'eux dispose d'avantages comparatifs uniques, notamment en matière de diversité variétale. Si certaines variétés locales bénéficient d'une forte reconnaissance internationale, ces pays peinent parfois à atteindre directement le consommateur mondial ou à exporter vers de nouveaux marchés. Cette lacune profite à d'autres pays, qui s'approprient ces produits pour les réexporter en modifiant leur certificat d'origine.

Au sein de la Grande Zone Arabe de Libre-Échange (GZALE), sous l'égide de la Ligue des États arabes, des accords simplifient les exportations entre pays membres. Chaque pays arabe peut ainsi importer des produits d'un autre État membre de manière légale, structurée et simplifiée, sur la base de documents en règle. « Il n'existe aucun obstacle à ces échanges, et nous souhaitons les encourager », précise M. El Far.

« Nous dénonçons certaines pratiques spéculatives parfois qualifiées de « commerce au rabais », regrette M. Al Far. Dans certains pays, des investisseurs achètent des produits auprès de confrères à un prix donné pour les revendre nettement plus cher, réalisant ainsi des marges démesurées au détriment du pays producteur », dénonce le SG de la Fédération arabe des producteurs de dattes, soulignant que cette pratique constitue, une forme de contournement des règles commerciales.

À cet effet, notre interlocuteur affiche l'ambition de créer une organisation inspirée du modèle de l'OPEP, visant à fixer des quotas d'exportation et à protéger la propriété intellectuelle de chaque pays producteur. « Étant donné la haute qualité de nos produits, nous avons un réel besoin de renforcer notre coopération. Avec l'engagement de tous les pays, cette synergie peut porter de grandes ambitions, à l'image de ce que réalise l'OPEP à l'échelle mondiale », souligne-t-il.

Au sein de l'OPEP, aucun acteur ne peut agir de manière isolée pour s'approprier des produits et les commercialiser à sa guise. « Si nous réussissons à fédérer l'ensemble des pays arabes autour de cette démarche, nous serons en mesure de protéger les produits et les marques internationales de chacun, garantissant ainsi des retombées économiques maximales pour tous », précise notre interlocuteur. « sur une marge de 100 %, le pays producteur devrait en percevoir 80 %, tandis qu'un investisseur en obtiendrait 20 % de manière légitime et équitable », poursuit notre interlocuteur. « C'est l'objectif que nous poursuivons, rassembler tous les pays afin de préserver leur propriété intellectuelle », insiste-t-il.

La Fédération a pour ambition de rassembler l'ensemble des pays afin de garantir la protection de la propriété intellectuelle de chacun. « Ce patrimoine est le fruit du travail acharné des agriculteurs et des investisseurs ; il est inadmissible que d'autres s'en approprient les bénéfices », souligne-t-il. Raison pour laquelle, il déploie les efforts dans cette voie, pour accomplir des progrès considérables. « Il s'agit aujourd'hui de la seule et unique solution possible », insiste M. A Far.

Ce dernier met en avant l'importance de créer des plateformes numériques ainsi qu'une bourse mondiale de financement. « Cet outil permettra à chaque pays d'identifier instantanément les opportunités de financement disponibles selon un calendrier et des projets précis », renchérit notre interlocuteur. Ce dispositif, mis à jour en temps réel et accessible à tous en toute transparence, empêchera qu'un acteur ne prenne le dessus sur les autres. ■

Plus de 75 millions de dollars de valeur des exportations pour l'année 2026



Le président de la Chambre Nationale d'Agriculture, Mohamed Yazid Hambli, a révélé que la valeur des exportations de dattes algériennes au cours du premier semestre de l'année 2026 s'est élevée à 75,04 millions de dollars, selon les statistiques du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Cela fait des dattes, a-t-il ajouté, un facteur essentiel dans le renforcement de la valeur ajoutée de l'économie algérienne, un élément majeur sur lequel on compte pour relancer l'économie.

Le président de la Chambre Nationale d'Agriculture, Mohamed Yazid Hambli, a confirmé dans son discours d'ouverture du Salon International de la Datte, qui se déroule au Palais des Expositions (SAFEX), que ce salon est une occasion de mettre en lumière l'importance de la filière phoénicicole en tant que ressource économique majeure. Il s'agit de faire connaître le patrimoine algérien à travers ses différentes variétés, de sensibiliser à sa préservation et à l'extension de sa production, ainsi que de débattre des difficultés et des obstacles qui entravent le développement de la filière tout en proposant des solutions et des suggestions. Dans le même contexte, M. Hambli a indiqué que la filière phœnicicole en Algérie revêt un caractère distinctif en tant qu' héritage séculaire, produit agricole diversifié, aliment à haute valeur nutritive et ressource économique génératrice de richesse pour de nombreux pays à environnement saharien. Il a indiqué que les dattes représentent en Algérie la première filière agricole dans les régions du Sud, avec plus de 19 millions de palmiers et plus de 1 000 variétés. Par ailleurs, M. Hambli a expliqué que le Salon International de la datte, qui entame sa quatrième édition, constitue une opportunité pour les acteurs de cette filière de se réunir dans cet espace vaste afin d'échanger leurs expériences et de découvrir de près les nouveautés relatives à ce produit civilisationnel. L'événement permettra aux participants représentés par 234 exposants nationaux et étrangers incluant des chambres d'agriculture, des producteurs, des transformateurs artisanaux, des exportateurs, des coopératives, des organisations professionnelles, des porteurs de projets, des start-ups, des instituts, des centres techniques, des organismes de recherche, des laboratoires et divers acteurs liés à cette filière de collaborer.

La participation internationale comprend des exposants et des conférenciers venus d'Irak, du Sultanat d'Oman, de Tunisie, de Libye, d'Égypte, de Mauritanie, de Turquie et de Chine. Selon lui, la manifestation enregistrera également la visite d'ambassadeurs de pays étrangers et de représentants du corps diplomatique en Algérie. Il a précisé que cet événement économique permettra à l'ensemble des intervenants de la filière de se rassembler et de se rencontrer dans un même espace pour communiquer et interagir afin de relever le défi de développer davantage cette filière. Il constitue aussi un moyen de stimuler l'esprit de compétition dans le but d'améliorer le produit et de promouvoir son exportation, tout en offrant une opportunité d'exposer et de commercialiser les dattes ainsi que leurs dérivés. De plus, le salon sera un espace ouvert pour les passionnés et tous ceux qui souhaitent visiter ce pavillon.

Formation en hydrocarbures

Examen des perspectives de développement de partenariat académique avec le Niger

L'examen des perspectives de développement d'un partenariat académique algéro-nigérien portant sur la formation spécialisée dans le domaine des hydrocarbures a été au centre d'une rencontre par visioconférence entre les responsables de l'Université «Kasdi Merbah» d'Ouargla (UKMO) et l'université «André Salifou» de Zinder (Niger), a appris l'APS du rectorat de l'UKMO.

La rencontre animée, côté algérien par le recteur de l'UKMO, Pr. Mohamed Tahar Hallilet, avec des responsables de l'Université «André Salifou» de Zinder, a porté sur l'examen des clauses de la convention-cadre de coopération académique entre les deux institutions universitaires, algérienne et nigérienne, a précisé le vice-recteur chargé des relations extérieures et de la coopération à l'UKMO, Pr. Mohamed Mehdi Kadri.

M. Kadri a également indiqué que l'UKMO a exprimé sa disponibilité à mettre son cumul d'expériences et moyens scientifiques et pédagogiques pour accompagner l'université nigérienne, à travers des offres de formation professionnelle et spécialisée dans les domaines de l'exploration et de la production des hydrocarbures.

Il a fait savoir, en outre, que les domaines de coopération suggérés portent sur des missions d'enseignants et d'experts pour encadrer les programmes de formation, le transfert des compétences, la supervision des thèses académiques de doctorat et le développement de projets de recherche scientifique dans des volets d'intérêt commun.

La convention en question porte également sur l'accueil, à l'UKMO, d'enseignants et de chercheurs nigériens, leur permettant d'exploiter les activités des laboratoires de recherche et les infrastructures scientifiques et technologiques disponibles à Ouargla, en vue de renforcer les échanges et expériences en termes d'encadrement scientifique et académique.

L'initiative vise le raffermissement des relations fraternelles et de bon-voisinage et la coopération stratégique entre l'Algérie et le Niger, ainsi que la promotion de la coopération africaine, notamment dans les domaines de l'enseignement et la recherche scientifique via l'échange d'expériences, le transfert du savoir et la contribution à la formation des compétences académiques des pays africains frères, a conclu le vice-recteur de l'UKMO.

Sous-traitance industrielle

NESDA mise sur **FERROVIAL** pour ouvrir de nouveaux débouchés aux micro-entreprises

La promotion de la sous-traitance industrielle et le renforcement des relations économiques entre les grandes entreprises et les micro-entreprises constituent les principaux objectifs de la démarche engagée par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).



FATIHA A.

Dans cette perspective, l'agence a organisé une visite de terrain au sein du complexe FERROVIAL, dans la wilaya d'Annaba, afin d'identifier les opportunités de coopération et de permettre aux jeunes entreprises de s'intégrer davantage dans les chaînes de production et d'approvisionnement des grands groupes industriels. Selon un communiqué de la NESDA, cette visite de sensibilisation s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la NESDA visant à rapprocher les porteurs de projets et les dirigeants de microentreprises des grands opérateurs économiques, en favorisant une meilleure connaissance de leurs besoins et en facilitant l'émergence de relations commerciales et de partenariats mutuellement bénéfiques. Spécialisé dans la fabrication de matériels et d'équipements ferroviaires, le complexe FERROVIAL représente, à ce titre, un partenaire industriel potentiel pour les micro-entreprises souhaitant développer leurs activités dans le domaine de la sous-traitance et des services associés à l'industrie ferroviaire. La rencontre a ainsi permis aux participants de découvrir les capacités industrielles et les moyens de production de cette entreprise, tout en prenant connaissance de ses besoins en matière de sous-traitance. L'accent a notamment été mis sur les possibilités offertes aux micro-entreprises pour proposer leurs produits, leurs prestations et leur savoir-faire, en adéquation avec les exigences techniques et opérationnelles du complexe industriel. Au-delà de la découverte des installations et des activités de FERROVIAL, cette initiative vise à identifier les créneaux économiques susceptibles d'être investis par les petites structures, notamment à travers la fourniture de composants, de pièces, d'équipements et de différentes prestations nécessaires au fonctionnement et au développement des activités industrielles. Elle permet également de mieux cerner les conditions et les mécanismes susceptibles de faciliter l'intégration des microentreprises dans les circuits d'approvisionnement et les chaînes de valeur des grandes entreprises. L'enjeu est de faire évoluer la relation entre les petites entreprises et les grands groupes industriels vers des partenariats économiques structurés, dépassant le simple cadre de la sous-traitance ponctuelle. Une telle complémentarité pourrait contribuer à assurer des débouchés commerciaux plus stables aux microentreprises, à améliorer leurs perspectives de croissance et à renforcer progressivement leurs capacités techniques et productives Cette démarche traduit également la volonté de la NESDA de faire de l'accompagnement entrepreneurial un véritable instrument d'intégration économique. Il ne s'agit plus uniquement d'encourager la création de nouvelles entreprises, mais aussi de favoriser leur pérennité en leur permettant d'accéder à des marchés réels, de répondre aux besoins des opérateurs industriels et de développer des relations d'affaires durables. Pour les grandes entreprises, le recours à un réseau de sous-traitants locaux constitue également un moyen de diversifier les sources d'approvisionnement, de renforcer la disponibilité de certains produits et services et de contribuer à l'amélioration du taux d'intégration nationale À travers ce rapprochement avec FERROVIAL, la NESDA entend ainsi multiplier les passerelles entre les micro-entreprises et les grands opérateurs économiques, tout en encourageant l'émergence d'un tissu de sous-traitance capable d'accompagner les ambitions de développement industriel du pays.

Industrie pharmaceutique

L'Algérie et l'Iran **veulent** renforcer leur partenariat et le transfert de technologies

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur de la République islamique d'Iran auprès de l'Algérie, M. Naser Kanaani Chafi, avec lequel il a examiné les perspectives de développement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, indique un communiqué du ministère, selon l'APS.Cette rencontre a permis de passer en revue la profondeur des relations algéro-iraniennes, notamment dans le domaine économique, et de réaffirmer la volonté commune des dirigeants des deux pays de diversifier les domaines de coopération et d'élargir le partenariat à différents secteurs, en accordant un intérêt particulier à l'industrie pharmaceutique en tant que secteur prometteur pour le renforcement des échanges et le développement des partenariats.Les deux parties ont également examiné les moyens de renforcer l'échange d'expertises et d'encourager le transfert de technologies et de savoir-faire technique, de manière à contribuer au développement des capacités nationales en matière de production de médicaments et à ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement et de partenariat entre les opérateurs des deux pays. ***R.E.***

Promotion de l'efficacité énergétique

L'APRUE mise sur le **partenariat** universitaire

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) renforce sa coopération avec les établissements universitaires afin d'ancrer la culture de l'efficacité énergétique dans les milieux académiques, de stimuler la recherche scientifique et de favoriser l'émergence de solutions locales adaptées aux besoins du marché national.La promotion de la maîtrise de l'énergie passe également par le renforcement des liens entre les institutions spécialisées et le monde universitaire. C'est dans cette perspective que l'APRUE poursuit le développement de ses partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur, avec pour objectif de sensibiliser les étudiants et les chercheurs aux enjeux stratégiques de l'efficacité énergétique et de les impliquer davantage dans la transition énergétique nationale.Selon un communiqué de l'APRUE, cette démarche vise notamment à intégrer durablement les préoccupations liées à l'efficacité énergétique dans les programmes de formation, les activités de recherche scientifique et les mécanismes de transfert de connaissances. Elle ambitionne également de stimuler l'innovation et le développement de solutions technologiques locales, considérées comme des leviers essentiels pour structurer et développer le marché de l'efficacité énergétique en Algérie. Dans ce cadre, l'APRUE a pris part à une journée de sensibilisation consacrée à l'efficacité énergétique, organisée conjointement avec le Laboratoire des procédés énergétiques et nanotechnologies (LPEN) de l'Université Saad Dahlab de Blida 1.À cette occasion, M. Dali Kamel, représentant de l'APRUE, a animé une conférence intitulée « Efficacité énergétique : enjeux et perspectives ». Son intervention a permis de mettre en lumière les principaux défis liés à la rationalisation de la consommation énergétique, ainsi que les opportunités économiques et stratégiques qu'offre l'amélioration de l'efficacité énergétique. Il a également présenté les grandes orientations des programmes et des politiques nationales engagés dans ce domaine. Les échanges ont par ailleurs porté sur plusieurs problématiques liées à la transition énergétique, notamment l'amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti universitaire et la contribution de l'enseignement supérieur à la diffusion des bonnes pratiques et au développement de nouvelles approches technologiques. La rencontre a constitué un espace d'échange d'expériences et de connaissances entre chercheurs, experts et universitaires, permettant de mettre en évidence le rôle que peuvent jouer les universités dans l'accompagnement des politiques nationales de maîtrise de l'énergie, à travers la formation de compétences qualifiées et la production de connaissances scientifiques adaptées aux enjeux du secteur.

F.A.

AHK Algérie

Une formation dédiée à l'intégration de l'intelligence artificielle dans les fonctions de l'entreprise

La Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie) organisera, les 18 et 19 novembre 2026, au niveau de son siège, une formation consacrée à l'intelligence artificielle (IA) fonctionnelle appliquée aux métiers et aux fonctions support de l'entreprise. Cette initiative vise à accompagner les cadres et les professionnels dans l'appropriation des nouveaux outils d'IA et leur utilisation concrète pour améliorer les performances et optimiser les processus de travail. Animée par M. Mohamed Ali Beladjine, cette session de formation s'inscrit dans un contexte marqué par l'accélération de la transformation numérique et la montée en puissance de l'intelligence artificielle dans les environnements professionnels. Devenue un levier important de modernisation des organisations, l'IA ouvre de nouvelles perspectives en matière d'automatisation de certaines tâches, d'amélioration de la productivité, d'optimisation des ressources et d'aide à la prise de décision.À travers une approche axée sur les démonstrations et les ateliers pratiques, les participants seront amenés à découvrir les principaux outils d'intelligence artificielle et à développer les compétences nécessaires à leur utilisation dans leur quotidien professionnel. La formation mettra notamment l'accent sur la maîtrise de la formulation de prompts efficaces, l'évaluation de la fiabilité des contenus générés et la transformation des capacités de l'IA en applications opérationnelles, avec des résultats concrets et mesurables.Le programme abordera également les fondamentaux de l'intelligence artificielle générative, des grands modèles de langage (LLM), de la génération augmentée par récupération (RAG) ainsi que des agents intelligents. Il permettra aux participants d'identifier les solutions les mieux adaptées aux différentes fonctions de l'entreprise et d'en explorer les possibilités d'application dans plusieurs domaines, notamment les ressources humaines, la finance, les affaires juridiques, l'audit, l'hygiène, la sécurité et l'environnement (HSE), ainsi que la logistique.Un volet pratique sera par ailleurs consacré à la conception de cas d'usage opérationnels, en tenant compte des objectifs recherchés, des risques liés à l'utilisation de ces technologies et des indicateurs clés de performance (KPI) permettant d'en mesurer les retombées.

F.A.

Production industrielle hors hydrocarbures

Recul de 0,2% des prix dans le secteur public

L'Indice des prix à la production industrielle hors hydrocarbures du secteur public national a enregistré une légère baisse de 0,2% en 2024, tandis que les industries manufacturières ont affiché une croissance de 0,6%, selon les données de l'Office national des statistiques (ONS).



FATIHA A.

Cette évolution traduit un ralentissement de la dynamique des prix industriels par rapport à 2023, année durant laquelle les deux indices avaient enregistré des hausses respectives de 0,1% et de 1,4%.Cette tendance intervient après une progression particulièrement importante des prix à la production industrielle en 2022, avec une hausse de 13,3%. L'année 2024 marque ainsi un retour à des évolutions plus modérées, caractérisées notamment par des baisses dans plusieurs branches d'activité, en particulier les mines et carrières, les industries agroalimentaires et les industries chimiques.Dans le détail, le secteur de l'énergie a enregistré un recul de 0,6% en 2024, un niveau relativement proche de celui observé en 2023 (-0,8%). La tendance baissière est particulièrement marquée dans les mines et carrières, dont les prix à la production ont diminué de 8,2%, après une première contraction de 10,5% en 2023. Cette évolution intervient à la suite de la forte augmentation de 95,9% enregistrée dans cette branche en 2022.À l'inverse, certaines activités industrielles ont affiché des évolutions positives. Les industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE) ont notamment connu une accélération de la croissance de leurs prix, passant de 0,8% en 2023 à 6,6% en 2024. De leur côté, les matériaux de construction ont renoué avec une légère progression de 1,1%, après le recul de 0,4% enregistré l'année précédente.Les industries chimiques ont, pour leur part, enregistré une baisse de 0,7% en 2024, rompant ainsi avec les hausses importantes observées en 2022 (+18,6%) et en 2023 (+7,4%). Une évolution similaire a été relevée dans les industries agroalimentaires, où les prix à la production ont reculé de 5%, après les augmentations enregistrées en 2021 (+6,1%) et en 2022 (+4,6%).S'agissant des industries textiles, l'ONS relève un ralentissement sensible de la progression des prix, avec une hausse limitée à 1% en 2024, contre des augmentations plus importantes durant les années précédentes, notamment en 2021 (+12%), en 2022 (+9,9%) et en 2023 (+10,8%).Les industries du bois, du liège et du papier ont également renoué avec une évolution négative, leurs prix ayant diminué de 1,9% en 2024, après une progression de 4,3% en 2023. Les industries des cuirs et chaussures ont, quant à elles, enregistré une légère baisse de 0,3%.En revanche, les industries diverses se sont distinguées par la plus forte progression parmi les secteurs recensés, avec une hausse de 16,6% en 2024. Cette performance marque un net retournement de tendance après le recul de 9,2% enregistré en 2023.Dans l'ensemble, les données de l'ONS mettent en évidence une évolution contrastée des prix à la production industrielle dans le secteur public national en 2024. Si plusieurs branches ont contribué à la baisse de l'indice global, d'autres ont conservé une dynamique positive, illustrant les disparités qui caractérisent l'évolution des coûts et des prix au sein du tissu industriel national.

Fonds national d'investissement

Bilal Achacha prend officiellement les commandes

Le Fonds national d'investissement (FNI) connaît un changement à la tête de sa direction générale, avec l'installation de Bilal Achacha dans ses nouvelles fonctions de directeur général. Cette nomination intervient dans un contexte marqué par la volonté des pouvoirs publics de renforcer les mécanismes de financement de l'investissement productif et d'accompagner la dynamique de diversification de l'économie nationale, selon l'APS.
«La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de la direction générale du Fonds, sous la supervision du secrétaire général du ministère des Finances, Kamel Meraghni», a indiqué hier un communiqué du FNI. Elle s'est tenue en présence du directeur général du Trésor et de la Comptabilité au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa, ainsi que des membres du conseil d'administration du Fonds national d'investissement.
Le FNI occupe une place importante dans l'architecture du financement de l'économie nationale. En sa qualité d'institution financière publique spécialisée, il est chargé de contribuer au financement de l'investissement et à la réalisation des objectifs de développement économique. Son intervention repose notamment sur l'octroi de crédits d'investissement, la prise de participations au capital des entreprises, le financement de projets économiques ainsi que l'octroi de garanties. Il peut également intervenir en partenariat avec des entreprises publiques et des investisseurs privés ou étrangers.Doté d'un capital de 275 milliards de dinars, le Fonds dispose de plusieurs instruments financiers lui permettant d'accompagner les entreprises et les porteurs de projets, notamment dans les opérations nécessitant des financements à long terme. Il assure également la gestion, pour le compte du Trésor public, de financements destinés aux entreprises économiques publiques dans le cadre de la réalisation de projets d'investissement structurants.L'arrivée de Bilal Achacha à la tête de cette institution intervient dans un contexte où le renforcement du financement de l'investissement productif demeure un enjeu majeur pour l'économie algérienne. La nouvelle direction sera ainsi appelée à poursuivre la dynamique de développement du Fonds et à consolider son rôle dans l'accompagnement des projets économiques, en cohérence avec les orientations des pouvoirs publics en matière de diversification et de croissance.

R.E.

Régularisation fiscale volontaire

Les précisions de la DGI

La direction générale des impôts (DGI) a, dans une note datée du 9 novembre, adressée aux directeurs régionaux et aux directeurs des impôts de wilayas les modalités de calcul de l'imposition libératoire de 8 %, les situations exclues du dispositif ainsi que les conditions d'annulation des rôles d'imposition.
Il convient de rappeler qu'institué par l'article 93 de la loi de finances 2026, le mécanisme prévoit une imposition unique libératoire au taux de 8 % dont le paiement intégral devra s'effectuer au plus tard le 31 décembre 2026.
Ce, alors que la nouvelle note de la DGI précise notamment que les sommes déclarées dans ce cadre ne pouvaient être rattachées à une obligation déclarative prévue par la législation fiscale en vigueur.
L'objectif permet, ainsi, aux contribuables concernés de régulariser leur situation dans le cadre de ce dispositif exceptionnel, selon les conditions fixées par la réglementation. Parmi les principales précisions apportées figure la détermination de la base imposable soumise au taux libératoire de 8 %.
La DGI précise que la base de calcul pour la détermination des droits dus, au titre de l'imposition unique libératoire de 8%, est constituée de la somme totale des rehaussements portée sur le rôle individuel d'imposition émis, au cours de l'année 2026, consécutivement à l'opération de contrôle enclenchée, à l'encontre du contribuable sollicitant le bénéfice dudit dispositif.
Cette assiette englobe l'ensemble des bases supplémentaires retenues au titre des différents impôts, droits et taxes figurant sur un même rôle d'imposition.
Par ailleurs, l'administration fiscale souligne que lorsque le contrôle fiscal n'aboutit pas au dégagement de rehaussements sur les chiffres d'affaires, masses salariales, bénéfices…etc., déclarés, et que le rappel de droits résulte d'une simple correction opérée dans le calcul de l'impôt ou de la reprise en imposition de bases déclarées par erreur en exonération d'un droit ou taxe, ce rappel ne constitue pas un rehaussement de la base imposable et n'entre pas dans l'assiette de l'imposition unique libératoire de 8%.
Pour ce qui est de la TVA, les déductions opérées «sur achats rappelées demeurent exigibles, selon les règles de droit commun et sont, par voie de conséquence, exclues du bénéfice du dispositif de régularisation fiscale volontaire, dans la mesure où il n'est dégagé, dans ce cas, aucun rehaussement sur les bases déclarées», a-t-on relevé de la note de la DGI.
Autre clarification importante a trait aux rappels portant sur des impôts et taxes dont les taux légaux sont inférieurs à 8 % ne bénéficient pas d'un traitement distinct. La DGI cite notamment la taxe de formation professionnelle et la taxe d'apprentissage, fixées à 1 %, ainsi que l'ancienne taxe sur l'activité professionnelle (TAP), au taux de 1,5 %.

Exclusion des entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards de DA

Aussi, la DGI souligne que «la révision à la baisse d'un déficit déclaré, à l'issue d'un contrôle fiscal n'ayant donné à aucun rappel de droits, en matière d'IRG ou d'IBS, n'est aucunement concernée par le dispositif de régularisation fiscale volontaire».
Elle revient, également, sur les critères d'exclusion du dispositif, en particulier le seuil de chiffre d'affaires. En application de l'instruction du 5 avril 2026, les entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaires annuel déclaré égal ou supérieur à 2 milliards de dinars au 31 décembre 2025 ne peuvent pas bénéficier de la régularisation fiscale volontaire.
Toutefois, l'administration précise que les entreprises ayant atteint ou dépassé ce seuil au titre des exercices antérieurs à 2025 peuvent, sur demande, prétendre au dispositif. Cette possibilité ne concerne pas les autres catégories d'entreprises expressément exclues par les instructions précédentes, lesquelles demeurent inéligibles, même lorsque leur chiffre d'affaires réalisé en 2025 est inférieur à 2 milliards de dinar.
La note apporte également une précision sur les modalités d'annulation des rôles individuels d'imposition. Ainsi, le contribuable ayant souscrit au dispositif de régularisation fiscale volontaire, entraîne l'annulation du rôle individuel d'imposition émis à son encontre, à l'issue du contrôle fiscal dont il a fait l'objet. Cette annulation est prononcée, selon le cas, par le directeur des impôts de wilaya, le chef du centre des impôts ou le chef du centre de proximité des impôts, ayant émis le rôle individuel d'imposition en question, précise la note de la DGI.

Oran

Plusieurs **projets touristique** et hôtelier en cours de réalisation

Parmi ces projets figurent la mise en service d'une salle de soins au niveau du pôle urbain et d'un siège de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), la réception d'une nouvelle école primaire baptisée du nom du «Chahid Benmati Slimane», ainsi que le lancement des travaux de réalisation de trois stades de proximité dans la commune de Hassi El-Gara.



Plusieurs projets d'investissement dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran, en vue de renforcer les capacités d'hébergement et de consolider l'offre touristique de la région, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.Dans ce cadre, le wali d'Oran, Brahim Ouchane, a effectué, mardi, une visite de terrain pour inspecter plusieurs de ces projets et s'enquérir de l'état d'avancement des travaux, notamment ceux portant sur la réalisation de structures hôtelières appelées à contribuer au renforcement des capacités d'accueil de la wilaya. La visite a débuté par l'inspection du projet de réalisation de l'établissement hôtelier «Rexos», situé rue de Cuba, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 75%. Classé cinq étoiles, cet hôtel comprend 118 chambres, dont 27 suites, réparties sur un bâtiment de 14 étages, ainsi que plusieurs autres équipements. Le wali a également inspecté deux projets de réalisation d'établissements hôteliers sur le front de mer, au quartier du Colonel-Lotfi. Les travaux du premier hôtel, qui compte 26 chambres, sont achevés, tandis que le taux d'avancement du second a atteint 60%. Les deux projets bénéficient d'un emplacement stratégique, à proximité du Centre des conventions Mohamed Ben-Ahmed et du centre-ville.Dans la commune d'Aïn El-Turck, M. Ouchane a visité un projet de réalisation d'appartements hôteliers, dont les travaux sont achevés. Cette structure comprend 30 appartements équipés et destinés à accueillir des familles, dans le cadre des investissements touristiques privés visant à renforcer le parc hôtelier de la wilaya et ses capacités d'accueil des visiteurs et des estivants.Au terme de cette visite, le wali a insisté sur la nécessité de mettre en exploitation les établissements hôteliers dont les travaux sont achevés, afin de renforcer les capacités d'hébergement touristique et de consolider l'attractivité de la wilaya d'Oran en tant que destination touristique.

Tindouf

Renforcement du réseau de **transport urbain**

Le renforcement récent du parc de transport urbain de la wilaya de Tindouf par dix nouveaux autobus devra contribuer à améliorer les conditions de déplacement des citoyens et à renforcer la couverture des différents quartiers de la ville, notamment les nouvelles zones d'habitation ayant connu une expansion urbaine au cours des dernières années. A ce propos, le chef de mission chargé du transport routier à la Direction locale des transports, Lazhar Bougnafed a indiqué que la mise en service de ces nouveaux autobus permettra d'améliorer la qualité des prestations de transport urbain et de faciliter les déplacements des citoyens entre les différents quartiers de la commune de Tindouf.
Cette opération permettra également de renforcer la capacité de l'établissement public de transport urbain et suburbain à répondre aux besoins quotidiens des usagers.Le même responsable a ajouté que ce renforcement contribuera à élargir la couverture du réseau et à améliorer la répartition des services de transport à travers les quartiers de la ville de Tindouf, y compris les nouvelles zones d'habitation, dont le développement nécessite la mise en place de moyens de transport assurant leur liaison avec les différentes infrastructures et services.Selon le même responsable, cette opération permettra également d'améliorer la prise en charge des voyageurs et de rehausser le niveau du service public, grâce au renforcement des moyens de transport disponibles et à la mise à la disposition des citoyens de meilleures conditions de déplacement aux citoyens.Ces efforts s'inscrivent dans le cadre des démarches entreprises par les pouvoirs publics visant à adapter les services de transport urbain aux mutations urbaines et démographiques que connaît la ville de Tindouf, afin de faciliter les déplacements quotidiens de la population et d'améliorer son cadre de vie.

Aflou

Plusieurs projets de développement en **cours de réalisation**

Une série de projets relevant de différents secteurs sont en cours de réalisation à travers les communes d'Oued Morra et d'Oued M'Zi (wilaya d'Aflou), dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des citoyens, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.Parmi ces projets, ayant fait l'objet d'une récente visite de terrain des autorités locales, figure une opération d'aménagement de l'entrée Est de la commune d'Oued Morra, dont le taux d'avancement des travaux est estimé à 55 %. Une autre opération concerne la réalisation de réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable, ainsi que des travaux d'aménagement extérieur et d'installation de l'éclairage public au niveau du quartier des 30 logements publics locatifs (LPL) dans la localité de Remilia (commune d'Oued M'Zi), où le taux d'avancement a atteint 65%.Le siège de l'agence commerciale de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) à Oued M'zi a, pour sa part, bénéficié d'une opération de réhabilitation et devrait être prochainement mis en service.S'agissant du secteur des ressources en eau, les travaux de réalisation du barrage de Seklafa à Oued M'zi, sont achevés, tandis que les procédures administratives relatives au transfert des eaux destinées à l'irrigation de 1.400 hectares (ha) de terres agricoles dans les communes d'Oued M'zi et Tadjemout sont en cours. A cette occasion, le wali d'Aflou, Riadh Benahmed a mis l'accent sur la nécessité de rattraper le retard enregistré et d'accélérer le rythme des travaux du projet d'aménagement et de raccordement aux réseaux divers dans la localité de Remilia.Le responsable a, dans une déclaration à l'APS, indiqué que cette visite a pour objectif de s'enquérir de l'état d'avancement des projets de développement et prendre connaissance des préoccupations des citoyens, ajoutant qu'un programme de sorties similaires, couvrant l'ensemble des communes de la wilaya, a d'ores et déjà été établi.

Sidi Bel-Abbes

Production prévisionnelle de près de 2.5 millions de qx de céréales

La production globale des différentes variétés de céréales dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes devrait atteindre près de 2.5 millions de quintaux (qx), au titre de la saison agricole 2026-2027, durant laquelle la campagne de labours-semailles cible une superficie de plus de 132.000 hectares, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Le suivi du déroulement de la campagne de labours-semailles et les moyens d'atteindre les objectifs fixés, ainsi que le renforcement de la sécurité alimentaire et l'approvisionnement du marché en produits de large consommation, ont été au centre d'une séance de travail élargie présidée, dimanche soir, par le wali, Kamel Hadji, consacrée à l'évaluation des dispositions prises pour assurer la réussite de la saison agricole et au suivi de la régulation du marché, notamment pour la pomme de terre, en application des conclusions de la dernière réunion ministérielle conjointe.
Dans ce contexte, le chef de l'exécutif a insisté sur la nécessité d'un accompagnement de proximité des agriculteurs sur le terrain et la mobilisation de tous les moyens et équipements nécessaires, en coordination avec les Coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS), tout en incitant les producteurs à s'engager activement dans la campagne et en les sensibilisant à l'importance d'un ensemencement précoce afin de garantir un meilleur rendement. Concernant la régulation du marché, le responsable a souligné l'impératif d'une mise à jour rigoureuse et régulière des données sur la plateforme numérique nationale dédiée au suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits, avec l'intensification des sorties de contrôle pour lutter contre toute forme de spéculation. Il a également appelé à renforcer la coordination directe avec les producteurs de pomme de terre et à dynamiser le rôle du marché de gros des fruits et légumes, afin de préserver la stabilité des prix et d'assurer un approvisionnement continu au profit des consommateurs. Cette réunion a vu la participation de divers acteurs des secteurs agricole et commercial, aux côtés des directeurs exécutifs concernés, des représentants des chambres professionnelles, des syndicats des agriculteurs et des commerçants, ainsi que des gérants de chambres froides de la wilaya.

''NOVEMBRE BLEU''

Un mois pour **sensibiliser** aux cancers masculins

Le cancer de la prostate demeure un enjeu majeur de santé publique. Sensibilisation, diagnostic précoce et adoption de bonnes habitudes de vie sont essentiels pour mieux lutter contre cette maladie.



Chaque année, le mois de novembre est consacré à la sensibilisation aux cancers masculins, notamment celui de la prostate, à travers la campagne internationale « Novembre bleu ». Cette initiative vise à briser les tabous entourant la santé masculine, à encourager les hommes à consulter régulièrement et à rappeler l'importance du diagnostic précoce dans la lutte contre cette maladie. Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à travers son Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), plus de 1,46 million de nouveaux cas de cancer de la prostate ont été enregistrés dans le monde en 2022, faisant de cette pathologie le quatrième cancer le plus fréquent tous sexes confondus et le deuxième chez les hommes. La maladie a également été responsable d'environ 397 430 décès durant la même année, selon les données de l'OMS. Ces chiffres témoignent de l'ampleur de ce problème de santé publique et de la nécessité de renforcer les actions de prévention et de sensibilisation. Le cancer de la prostate se développe généralement à partir des cellules de cette glande située sous la vessie. Son évolution est souvent lente, particulièrement à ses premiers stades, ce qui explique que la maladie puisse rester longtemps silencieuse. Toutefois, certains signes peuvent apparaître, notamment des difficultés à uriner, une augmentation de la fréquence des mictions, particulièrement la nuit, la présence de sang dans les urines ou le sperme, ainsi que des douleurs persistantes dans le bas du dos ou le bassin à un stade plus avancé. Ces symptômes ne sont pas systématiquement liés à un cancer, mais leur apparition nécessite une consultation médicale. L'âge constitue l'un des principaux facteurs de risque, la probabilité de développer cette maladie augmentant avec les années. Les antécédents familiaux représentent également un élément important, notamment lorsqu'un père ou un frère a été atteint. Face à ces risques, les spécialistes insistent sur l'importance d'une démarche médicale individualisée, notamment pour les hommes présentant des facteurs de risque. Le dépistage peut notamment faire appel au dosage sanguin de l'antigène prostatique spécifique (PSA) et à l'examen clinique, mais il ne doit pas être entrepris sans discussion préalable avec un professionnel de santé, en raison des limites de ces examens et du risque de surdiagnostic et de traitements inutiles.

Le rôle de la sensibilisation dans la prévention

Le mois de Novembre bleu constitue ainsi une occasion de rappeler que la santé masculine ne doit pas être reléguée au second plan. Au-delà des campagnes symboliques, la sensibilisation, l'accès aux consultations spécialisées, l'information sur les facteurs de risque et la prise en charge adaptée demeurent essentiels pour améliorer les chances de diagnostic précoce et réduire les conséquences de cette maladie. L'alimentation constitue également un élément important dans une démarche globale de prévention des cancers, notamment celui de la prostate. Même si aucun aliment ne permet à lui seul d'empêcher l'apparition de cette maladie, certaines habitudes alimentaires peuvent contribuer à préserver la santé et à réduire les risques associés à plusieurs pathologies chroniques. Les spécialistes recommandent ainsi de privilégier une alimentation variée et équilibrée, riche en fruits et légumes, en particulier ceux contenant des antioxydants, ainsi qu'en céréales complètes et en légumineuses. Les tomates, riches en lycopène, les légumes verts, les agrumes et les fruits rouges peuvent trouver leur place dans une alimentation diversifiée. Les légumes crucifères, tels que le brocoli, le chou-fleur, le chou vert et les choux de Bruxelles, méritent également une place dans l'alimentation quotidienne. Riches en fibres et en composés bioactifs, ils contribuent à une alimentation favorable à la santé. Certaines recherches étudient leur éventuel rôle dans la prévention du cancer de la prostate, même si les preuves scientifiques restent insuffisantes pour affirmer un effet protecteur direct. Il est également conseillé de limiter la consommation de viandes rouges et de viandes transformées, de réduire les aliments riches en graisses saturées et les produits fortement transformés, tout en privilégiant les poissons, les huiles végétales et les sources de bonnes graisses. Le maintien d'un poids équilibré, la pratique régulière d'une activité physique participent également à une meilleure santé générale. Toutefois, il convient de rappeler qu'aucun régime alimentaire spécifique n'a démontré qu'il pouvait prévenir à lui seul le cancer de la prostate. La prévention repose donc sur un ensemble de comportements favorables à la santé, associés à une consultation médicale en cas de symptômes ou de facteurs de risque. ***A.B***

Campagne de prévention et de dépistage à Jijel

L'établissement public hospitalier (EPH) Bachir-Mentouri d'El Milia (Jijel) a lancé mardi une campagne de prévention et de dépistage précoce du cancer de la prostate dans le cadre des efforts de renforcement de la culture de prévention.
A ce propos, la directrice de cet EPH, Nour El-Houda Boumezbar, a indiqué que cette campagne qui se poursuivra jusqu'au 12 novembre a été lancée dans le cadre des activités du mois de ''novembre bleu 2026'' visant à élever le niveau de conscience sanitaire chez l'homme.
La même responsable a ajouté que cette initiative s'inscrit dans le cadre du souci de cet établissement de renforcer la culture de prévention et de dépistage précoce en tant démarche d'amélioration de la prise en charge et de traitement, notamment chez les hommes de plus de 45 ans, indiquant que des équipes pluridisciplinaires ont été mobilisées pour accueillir et prendre en charge les citoyens.
Il s'agit, a précisé la même source, d'une équipe d'accueil et d'orientation constituée d'assistants sociaux, de deux médecins, de deux psychologues et de deux nutritionnistes, une équipe de médecins chargés de s'entretenir avec les citoyens sur leurs antécédents médicaux et de ceux de leurs proches, d'une équipe de paramédicaux qui assurent les prélèvements sanguins et d'une autre équipe au laboratoire central en plus de chirurgiens urologues qui assurent les consultations complémentaires.

Choléra

Plus de **3.000 décès** recensés dans le monde depuis le début de l'année

Plus de 3.000 personnes sont décédées du choléra depuis le début de l'année 2026, principalement en Afrique, a annoncé mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), alertant sur la persistance de cette maladie pourtant évitable et traitable.«2025 a été l'année la plus meurtrière pour le choléra depuis 1999, avec près de 7.900 décès - dont beaucoup sont survenus avant même que les personnes ne puissent accéder à des soins», a rappelé à Genève Dr Lorenzo Pezzoli, responsable des maladies bactériennes à potentiel épidémique de l'OMS.Pour 2026, si les données préliminaires des neuf premiers mois indiquent une baisse du nombre de décès, «plus de 3.000 personnes ont tout de même succombé à cette maladie pourtant évitable et traitable, dont près de neuf sur dix en Afrique», a-t-il ajouté.Selon l'OMS, le phénomène climatique El Nino, actuellement en cours, pourrait aggraver la situation, «le choléra étant exacerbé aussi bien par un excès que par un manque d'eau». L'OMS et l'Alliance internationale du vaccin (Gavi) espèrent réduire de 90 % le nombre de cas dans le monde d'ici 2030, grâce à une campagne de vaccination et à une amélioration de l'hygiène.Si l'accès à l'eau potable et à des systèmes d'assainissement a permis de l'éradiquer des pays à revenu élevé il y a plusieurs générations, le choléra peut encore «tuer en quelques heures, alors même qu'il est facile et peu coûteux à traiter grâce aux médicaments existants», a souligné le Dr Pezzoli.Selon lui, «l'objectif fixé pour 2030 est réalisable, car le travail a déjà commencé», notamment avec le Groupe international de coordination (GIC) de l'approvisionnement en vaccins, qui a approuvé en 2025 la fourniture de 71 millions de doses, financées par la Gavi. Par ailleurs, ces vaccins parviennent beaucoup plus rapidement dans les zones touchées par des flambées épidémiques, a indiqué M. Pezzoli. En outre, ils aident les pays - en commençant par les sept nations qui ont concentré environ 90 % des cas et des décès en 2025 (Angola, Bangladesh, République démocratique du Congo, Nigeria, Soudan du Sud, Soudan et Yémen) - à cartographier les districts où le choléra réapparaît de manière récurrente afin d'élaborer des plans nationaux ciblés. «La réponse collective porte indéniablement ses fruits, mais (...) cela reste insuffisant. Nous devons redoubler d'efforts», a insisté le Dr Pezzoli.

CANADA

Quatre ours impliqués dans l'attaque mortelle d'une mère et de sa fille

Quatre ours, ayant vraisemblablement fait preuve d'un «rare comportement prédateur», ont été impliqués dans l'attaque mortelle début novembre d'une mère et de sa fille dans l'ouest du Canada, ont indiqué les autorités mardi. «Des analyses médico-légales ont confirmé que quatre grizzlis, capturés par des agents, étaient impliqués dans l'attaque qui a tué deux personnes près de Bella Coola», dans la province de Colombie-Britannique, ont annoncé dans un communiqué les services provinciaux en charge de la protection de la nature. Ces quatre ours, une mère et ses trois petits, ont été «abattus», ont-ils ajouté.

Les deux victimes, dont les corps ont été retrouvés en début de semaine dernière, sont une mère et sa fille qui étaient parties marcher sur un sentier de randonnée non loin de leur domicile.L'enquête menée par les agents chargés de la protection de la nature a démontré que ces ours avaient «probablement» fait preuve d'un «comportement prédateur» alors que «les attaques mortelles de grizzlis impliquant un comportement prédateur sont rares». Les services provinciaux n'expliquent pas en revanche les causes de ce comportement. Un groupe scolaire avait été attaqué par un ours dans la même zone au mois de novembre l'an dernier. Onze personnes, dont des enfants, avaient été blessées, certaines grièvement.Les tests ADN effectués sur les quatre ours abattus ont confirmé qu'ils n'avaient pas été impliqués dans cette attaque. Les grizzlis peuvent se montrer très agressifs durant cette période de l'année, où ils cherchent à augmenter leurs réserves de graisse avant l'hibernation.

ETATS-UNIS

Le Mexique bloque le passage d'une nouvelle caravane de migrants

Le Mexique a empêché mardi le passage d'une caravane d'une centaine de migrants centraméricains qui cherchaient à rejoindre les Etats-Unis, quelques jours après qu'une autre a réussi à entrer dans le pays.La Garde nationale, les services migratoires et la police de l'Etat du Chiapas ont placé des patrouilles en travers de la route pour empêcher les migrants de continuer leur chemin après qu'ils ont traversé le fleuve Suchiate, à la frontière entre le Guatemala et le Mexique, selon des images de la presse locale.Les Centraméricains se sont mis à courir, tandis qu'ils étaient encerclés par les agents. Une quarantaine de personnes ont été capturées, d'après les informations diffusées depuis Tapachula, première ville après la frontière avec le Guatemala.Dimanche soir, une autre caravane d'environ 1.000 migrants avait franchi la frontière sans rencontrer de résistance. Ils se sont installés à Tapachula pour se reposer avant de reprendre la route vers les Etats-Unis, bien que le passage reste pratiquement fermé.

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

48 blessés après qu'un bus a percuté 32 véhicules

Quarante-huit personnes ont été blessées, dont six gravement, après qu'un bus urbain a percuté 32 véhicules arrêtés au niveau d'un feu de signalisation mercredi à l'heure de pointe dans une banlieue sud de Séoul, selon l'agence de presse Yonhap. Le bus municipal a percuté 32 véhicules, dont quatre autres bus, un camion de marchandises et 27 voitures particulières, à Seongnam, une ville satellite située juste au sud de Séoul. Après avoir percuté les véhicules sur une étendue allant jusqu'à 150 mètres, le bus s'est encastré dans un terre-plein central et s'est immobilisé. La collision a fait 48 blessés, parmi lesquels le conducteur du bus et cinq autres personnes ont été grièvement blessés, et 42 autres légèrement.

Yémen

Vaste campagne de **vaccination** ciblant près d'un million d'enfants

Selon ONU Info, l'opération prévoit le déploiement de 2.291 équipes de vaccination, dont 643 équipes fixes dans les structures sanitaires et 1.648 équipes mobiles chargées d'atteindre directement les populations, notamment dans les zones reculées et difficiles d'accès.



Une vaste campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole a été lancée au profit de près d'un million d'enfants âgés de six mois à cinq ans, dans le sud du Yémen, en vue de renforcer la protection sanitaire des enfants, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Cette campagne vise à protéger 957.000 enfants dans 100 districts répartis sur 11 gouvernorats du sud du pays. Elle est menée avec le concours de l'OMS, du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (Gavi).Selon ONU Info, l'opération prévoit le déploiement de 2.291 équipes de vaccination, dont 643 équipes fixes dans les structures sanitaires et 1.648 équipes mobiles chargées d'atteindre directement les populations, notamment dans les zones reculées et difficiles d'accès.«Chaque enfant mérite d'être protégé contre les maladies évitables par la vaccination, quel que soit son lieu de résidence ou les difficultés rencontrées par sa famille pour accéder aux services de santé», a déclaré le représentant de l'OMS au Yémen, Syed Jaffar Hussain.Une attention particulière sera accordée aux enfants récemment déplacés, vivant dans des sites de déplacement ou dans des zones insuffisamment couvertes par les services de santé.La rougeole, maladie virale hautement contagieuse, demeure une cause importante de mortalité chez les jeunes enfants à travers le monde, malgré l'existence d'un vaccin efficace. La rubéole, également contagieuse et évitable par la vaccination, peut entraîner de graves malformations congénitales.Les deux maladies continuent ainsi de représenter une menace pour la santé publique au Yémen, particulièrement dans les camps de déplacés où la surpopulation accentue les risques sanitaires.Cette campagne bénéficie du soutien financier de Gavi et s'inscrit dans les efforts visant à renforcer la couverture vaccinale et à protéger les enfants les plus vulnérables face aux maladies évitables par la vaccination.

Climat

Le Portugal en alerte face à la **tempête** Charles

Les autorités portugaises ont décidé de fermer mercredi les écoles et les services publics non essentiels, et recommandé à la population d'éviter les déplacements inutiles, en prévision de l'impact de la tempête Charles, qui pourrait provoquer des pluies torrentielles et des vents violents.La moitié sud du pays ibérique, dont la capitale Lisbonne, a été placée en alerte rouge par l'agence météorologique nationale, tandis que le nord fera l'objet d'une alerte orange.

«Ne sous-estimez pas la dangerosité et les risques associés à ces phénomènes météorologiques extrêmes», a prévenu mardi soir le Premier ministre Luis Montenegro à l'issue d'une réunion au siège de la protection civile. Après le passage de la tempête Bruna depuis dimanche, «nous sommes confrontés à une situation qui va s'aggraver, et il est prévisible qu'au cours de la journée de demain, nous puissions traverser des heures difficiles», a-t-il souligné. Selon l'Institut portugais de la mer et de l'atmosphère (IPMA), les premiers effets de la dépression Charles sont attendus sur le territoire portugais dans la matinée de mercredi, mais l'île de Madère devait être touchée dès la fin de la journée de mardi.En plus de fortes pluies, les prévisions météo évoquent des vents de 100 à 120 km/h, avec des rafales pouvant atteindre les 140 km/h localement, et le littoral sera frappé par une houle maximale de 13 mètres.

Crise financière à l'OIT

Appel à protéger le personnel et la mission de l'Organisation

Environ 300 employés et ex-employés de l'Organisation internationale du Travail (OIT) se sont rassemblés mardi à Genève à l'appel de leur syndicat pour alerter sur l'impact humain et institutionnel des suppressions de postes dans l'organisation, en proie à une crise financière.

Ce rassemblement s'est tenu dans le calme devant la salle où se tenait le conseil d'administration de l'OIT, pour attirer l'attention de ses membres et de la direction sur le coût humain des restructurations et la menace pesant sur la mission de l'organisation.L'OIT, qui œuvre pour les droits des travailleurs et l'amélioration de leurs conditions de travail, traverse depuis plusieurs mois une période de turbulences, sur fond de baisse du financement international, en particulier américain, qui a poussé l'OIT à une réforme prévoyant des suppressions de postes.«Derrière chaque économie financière se cache un coût humain et institutionnel qu'il est impossible de chiffrer», a souligné le syndicat de l'organisation dans un communiqué, publié alors que le conseil d'administration examine de nouvelles propositions d'ajustement des effectifs.Selon le syndicat, 266 postes ont été identifiés en vue de leur suppression d'ici la fin de l'année, ce qui porterait à 500 le nombre de collaborateurs touchés par les réductions ou les suppressions de financements de coopération au développement, notamment de projets financés par les Etats-Unis, et par des cessations de contrats déjà convenues.

ALGÉRIE-TOGO CE SAMEDI À TIZI-OUZOU

Les Verts à l'épreuve de la **confirmation**

Un rendez-vous à ne surtout pas manquer pour la sélection nationale. L'équipe d'Algérie retrouvera, samedi à partir de 20h, son public à l'occasion de la réception du Togo, pour le compte de la troisième journée des éliminatoires de la CAN-2027.



Une rencontre qui revêt une importance particulière pour les hommes de Hemdani, appelés à confirmer les premiers résultats obtenus dans cette campagne qualificative et, surtout, à éviter de laisser filer des points précieux dans la course à la qualification. Après avoir débuté par une victoire convaincante face à la Zambie (3-1) à domicile, les Verts avaient été contraints au partage des points lors de leur déplacement au Burundi (2-2). Un bilan de quatre unités qui leur permet actuellement de mener les débats dans le groupe I, mais qui reste loin de constituer une marge suffisante pour aborder la suite avec tranquillité.L'objectif sera donc clairement affiché au coup d'envoi : empocher les trois points et consolider cette première place. Une victoire permettrait non seulement aux camarades de Riyad Mahrez de prendre leurs distances avec leurs poursuivants, mais également de préparer le déplacement à Lomé, prévu trois jours plus tard, dans des conditions psychologiques nettement plus favorables. Dans une poule où la Zambie et le Togo comptent chacun trois points, le moindre faux pas pourrait rapidement redistribuer les cartes. Les Algériens savent ainsi qu'ils doivent profiter de l'avantage du terrain pour faire la différence avant de se rendre au Togo pour la manche retour.

Un effectif diminué, mais un groupe appelé à rester soudé

Toutefois, cette importante sortie intervient dans un contexte quelque peu particulier pour le nouveau staff technique national. En effet, Brahim Hemdani doit composer avec plusieurs défections enregistrées au sein de son effectif, essentiellement pour des raisons médicales. L'ailier de Hull City, Bachir Belloumi, a été contraint de déclarer forfait après avoir contracté une blessure aux ischio-jambiers avant la rencontre de son équipe face à Arsenal. Le latéral gauche Jaouen Hadjam a également été touché, obligeant le sélectionneur à revoir ses plans et à faire appel à Fahem Benaïssa-Yahia pour renforcer son secteur défensif. A ces deux absences s'est ajoutée celle du milieu de terrain Hicham Boudaoui, indisponible en raison de douleurs au dos. Pour le remplacer, Hemdani a rappelé Adam Zorgane, sociétaire de l'Union Saint-Gilloise.Trois forfaits qui ne sont évidemment pas sans conséquence sur la préparation de cette rencontre, d'autant que les joueurs concernés disposent d'une expérience et de qualités susceptibles d'apporter des solutions au collectif.

Les Eperviers, un adversaire à prendre très au sérieux

En face, le Togo ne se présentera certainement pas à Tizi-Ouzou en victime désignée. Les Eperviers, dirigés par le technicien français Patrice Neveu, possèdent des arguments pour compliquer la tâche des Algériens. Une sélection qui, malgré un classement FIFA relativement modeste, autour de la 120e place dans le classement de novembre, compte plusieurs joueurs évoluant dans des championnats étrangers et capables de faire la différence. Parmi les éléments les plus redoutables figure notamment l'attaquant Kévin Denkey, sociétaire du FC Cincinnati aux Etats-Unis, réputé pour son efficacité devant les buts. Il faudra également surveiller Kodjo Fo-Doh Laba, l'avant-centre d'Al Ain, ainsi que Yaw Annor, qui constituent des solutions offensives intéressantes pour les Togolais. En défense, le capitaine Djene Dakonam, qui évolue à Getafe en Espagne, demeure l'un des éléments expérimentés de cette formation, tandis que le jeune milieu Dermane Karim représente une autre option intéressante dans l'entrejeu.Le parcours du Togo dans ces éliminatoires mérite également attention. Après avoir débuté par une victoire contre le Burundi (1-0), les Eperviers ont chuté lors de leur déplacement en Zambie (0-2). Avec trois points au compteur, ils occupent la troisième place du groupe, à égalité avec les Zambiens, et auront donc à cœur de réussir un résultat positif en Algérie pour rester pleinement dans la course. Leur situation les oblige à ne pas se contenter de subir et à chercher, si possible, à ramener au moins un point de leur déplacement. Les Verts devront ainsi se méfier d'une équipe qui jouera sa chance sans complexe et qui pourrait profiter de la moindre approximation pour créer le danger.

H.M.

Avis de joueurs :

Mohamed Azzi (CSKA Moscou) : «Je suis très content d'honorer ma première convocation en sélection. C'est un rêve qui se réalise. Je l'attendais longtemps. J'ai travaillé jour et nuit avec mon club pour gagner la confiance du sélectionneur. Aujourd'hui, c'est choisi fait, Dieu merci. Je vais continuer à travailler pour gagner ma place. Le match face au Togo sera difficile. Nous allons nous préparer au cours des prochains jours afin d'être prêts le jour J et de décrocher la victoire. Je demande à nos supporters de nous soutenir pour que nous puissions leur offrir un succès, Inchallah».
Abderrahmane Rebbach (Deportivo Alavés) : « Je suis fier et heureux d'avoir été retenu en sélection. Je tiens à remercier le staff technique de m'avoir donné l'occasion d'honorer ma première convocation en équipe nationale. Je ferai tout pour ne pas décevoir ceux qui m'ont accordé leur confiance. la ferme intention de l'emporter devant notre public. Rayane Yesli (gardien de but / Olympique Akbou) : «C'est une grande fierté d'être sélectionné et de représenter mon club, l'Olympique Akbou. C'est un honneur pour moi et ma famille. Je suis très content, c'est un rêve qui se réalise. Nous avons la chance de disputer le prochain match à domicile, à Tizi-Ouzou, dans un magnifique stade où règne une excellente ambiance. plus sereinement la suite des qualifications. Concernant les supporters, je suis certain qu'ils seront en grand nombre.

Basket-ball

La FABB annonce la suspension des compétitions jusqu'au 5 décembre

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a annoncé mardi la suspension temporaire de plusieurs journées des championnats nationaux seniors messieurs et dames, en raison de la réquisition de certaines salles omnisports pour les besoins de la campagne électorale des élections locales et du stage de préparation de la sélection nationale masculine, programmé du 19 novembre au 3 décembre.Dans une correspondance adressée aux clubs concernés, l'instance fédérale a précisé que les mesures de réaménagement du calendrier concerneront les différentes divisions des championnats nationaux, avec des dispositions spécifiques selon les compétitions.Ainsi, pour le championnat national de Super-Division messieurs et celui de la Nationale 1 dames, la journée programmée les 13 et 14 novembre sera maintenue à sa date initiale, tandis que les journées suivantes seront suspendues jusqu'au 5 décembre, date à partir de laquelle les compétitions reprendront selon un calendrier qui sera communiqué ultérieurement.Selon la FABB, ces mesures visent à permettre aux clubs d'adapter leurs programmes de préparation et de compétition à ces contraintes, tout en offrant aux joueurs concernés la possibilité de rejoindre les rangs de la sélection nationale masculine pour prendre part au stage de préparation prévu durant cette période.

L2/Amateurs (mise à jour)

Le MO Bejaia **rejoint** le duo de tête à l'Est

Le MO Bejaia a réalisé une bonne opération en s'imposant à domicile face à l'IRB Nezla (2-1), mardi, lors de la mise à jour du calendrier du groupe Centre-Est du championnat de Ligue 2 amateur de football, rejoignant ainsi le MSP Batna et la JS Azazga en tête du classement, avec 17 points chacun.Dans les deux autres rencontres disputées dans ce groupe, notamment pour la première et la quatrième journée, la JSD Jijel a pris le meilleur sur le CRB Béni Thour (2-1), tandis que le Paradou AC s'est imposé devant la JSM Skikda (1-0).Grâce à cette victoire, le Paradou AC remonte à la septième place avec 14 points, alors que la JSM Skikda, qui manque l'occasion de rejoindre le trio de tête, reste quatrième avec 15 unités.Dans le bas du tableau, la JSD Jijel, grâce à son succès face au CRB Béni Thour, quitte la dernière place et remonte au 14e rang avec neuf points, tandis que son adversaire du jour reste lanterne rouge avec six unités.Dans le groupe Centre-Ouest, l'unique rencontre au programme, comptant pour la troisième journée, s'est soldée par un score de parité entre le WA Tlemcen et le RC Arbaâ (0-0).Ce résultat ne permet pas aux deux formations de progresser sensiblement au classement. Le WA Tlemcen occupe la 12e place avec neuf points, alors que le RC Arbaâ reste 14e avec quatre unités, mais compte un match en moins.

Présidence de la Fifa

Wenger, l'homme qui contrera Infantino?

Dans les toutes prochaines heures, Arsène Wenger devrait prendre une ultime décision concernant sa candidature à la présidence de la Fifa, dont l'élection se déroulera le 18 mars prochain à Rabat (Maroc). L'ancien coach d'Arsenal a jusqu'au 18 novembre pour soumettre sa candidature et répondre à toutes les formalités pour remplir le dossier final.



Depuis plusieurs mois, l'ex-technicien sonde, observe et questionne un bon nombre d'interlocuteurs dans le milieu du football. Ainsi, de nombreux dirigeants de l'UEFA rêvent de voir le directeur du développement du football de la Fifa partir à la conquête de la présidence face à Gianni Infantino. La réflexion est totale. A 77 ans, Arsène Wenger est très respecté dans le monde du football et très apprécié par un bon nombre de fédérations à travers la planète. Lors du projet avorté de création d'une société commerciale de la Coupe du monde, Arsène Wenger était resté assez discret, en réalisant un pas de côté par rapport à sa direction, se contentant d'un communiqué de presse, sans pour autant marquer une rupture totale en annonçant, par exemple, un départ de la Fifa comme ont pu le faire d'autres personnalités de l'instance. Derrière, cette figure de l'instance mondiale a poursuivi son travail totalement normalement. Présent à Zurich pour le Conseil de la Fifa puis très récemment il était aux côtés de Gianni Infantino en Azerbaïdjan, pour la Coupe du monde U15. L'alignement des planètes pourrait se produire surtout que, selon nos informations, son contrat avec la Fifa prendrait fin à la fin de l'année 2026, avec une possibilité de reconduction, ce qui pourrait permettre à Wenger de mener une campagne dans les prochaines semaines afin de faire changer les votes déjà acquis à la cause de Gianni Infantino.Si Wenger ne va pas au bout, selon les dernières indiscrétions recueillies par RMC, le choix de l'UEFA pourrait se tourner vers Sandor Csanyi, membre européen du conseil de la Fifa et président de la Fédération hongroise de football. Globalement, les dirigeants sondés ces dernières heures rêvent de voir Arsène Wenger face à Gianni Infantino pour "contester" le président sortant.

Infantino devant le Congrès américain dès janvier

Gianni Infantino dans la tourmente? Selon les informations du Telegraph, le président de la Fifa devra répondre à des assignations à comparaître du Congrès dans les prochaines semaines, probablement dès le mois de janvier. En pleine campagne pour rester président à la Fifa, l'Italo-suisse devrait fournir des preuves potentiellement compromettantes, alors que les démocrates viennent d'obtenir une victoire écrasante aux élections de mi-mandat aux Etats-Unis. La puissante commission judiciaire de la Chambre des représentants enquêtait déjà sur les liens entre Infantino et Trump depuis juillet.Les deux hommes auraient été en contact-via Carlos Cordeiro, le principal intermédiaire du président américain-à propos de l'obtention d'un permis de travail pour une employée de maison immigrée dans sa ville à Miami. Les autorités fiscales ont également été alertées après la découverte de documents suggérant que la femme de ménage figurait sur la liste de paie de l'instance du football mondial, qui a nié toute malversation. "Les questions relatives à la vie privée du président de la Fifa relèvent de sa vie privée ; toutefois, afin d'éviter toute ambiguïté, les frais liés au personnel domestique sont à la charge du président de la Fifa à titre personnel", a-t-elle écrit.Déjà sous pression en raison de sa proximité avec Donald Trump après avoir mené des négociations avec Joshua Kushner - le frère de Jared Kushner, gendre du président américain - pour vendre une part des droits de la Coupe du monde, Gianni Infantino poursuit sa campagne, alors que son avenir à la tête de la Fifa va se jouer dans quelques mois.

FC BARCELONE
Les loges luxueuses du Camp Nou chèrement payées

L'écrin aux œufs d'or. Si le FC Barcelone a réintégré son nouveau Camp Nou en novembre 2025, les travaux de modernisation et d'agrandissement de l'enceinte ne sont pas encore achevés. Ils concernent une partie très lucrative: les loges et les places VIP. L'enceinte totalement finalisée doit être livrée en 2028 mais le club s'active déjà pour trouver preneurs des 9.500 places VIP que comptera la nouvelle enceinte. Avec un objectif: générer 80 millions d'euros de revenus avec cette billetterie de luxe. Selon As, le Barça a déjà vendu 5.000 de ces places sans compter près de 500 sièges nominatifs, connus sous le nom de PSL (Personal Seat Licenses). Et il a passé la vitesse supérieure en septembre avec la mise en vente de 2.000 places VIP destinées aux entreprises "dans le cadre d'une campagne très offensive impliquant un démarchage direct de clients potentiels". Et cela porte ses fruits puisque des loges les plus luxueuses ont toutes trouvé preneurs à des conditions très précises avec un engagement entre 15 et 30 ans. Chaque offre s'accompagne d'un droit d'accès initial (paiement unique), dont le montant varie selon la formule choisie.Ainsi, l'offre la plus chère-la 'LOGE' (une mini-loge privée équipée de quatre sièges de type cinéma, incluant une place de parking)-, nécessite un premier versement de 300.000 euros pour un engagement de 30 ans, ou 207.000 euros pour une durée de 15 ans. A cela s'ajoute le versement d'un montant annuel de 69.000 euros. Et cela séduit puisque le club a déjà écoulé toute cette formule. Le club propose ensuite les "Premium Seats" (sièges individuels situés à côté des loges, au centre du premier anneau) contre un engagement de 57.200 euros pour un contrat de 15 ans, puis une redevance annuelle de 19.100 euros. La "Player Zone" (située derrière les bancs des équipes) se monnaie, elle, contre une adhésion annuelle de 24.000 euros. Pour la catégorie "Pitch Row" (premier rang de la première tribune), un versement de 40.000 euros et le paiement d'un loyer annuel de 12.000 euros sont nécessaires.



Bayern Munich
Kompany reprendra bientôt

Miracle à Manchester, Barcelone marche sur l'eau, le Bayern s'impose à Madrid... le débrief européen !Scroll back up to restore default view. C'est la bonne nouvelle du jour en Bavière. D'après tz.de, Vincent Kompany a fait son retour au centre d'entraînement du Bayern Munich ce mardi, 13 jours après être sorti de l'hôpital. Victime d'une infection virale, l'entraîneur belge avait fait un malaise à la fin de l'entraînement le 23 octobre dernier. Lors de son hospitalisation de cinq jours, les équipes médicales lui avaient diagnostiqué une méningite, qui nécessitait la prise de médicaments et beaucoup de repos chez lui, pendant que son adjoint Aaron Danks assurait l'intérim sur le banc du mastodonte allemand. "La rééducation, pour lui, ça signifie repos et médicaments. Et je suis vraiment sûr qu'il sera très bientôt de retour à 100%, au bord du terrain", avait rassuré le directeur sportif du club Max Eberl à la télévision publique allemande.
Selon tz.de, Vincent Kompany était devant son ordinateur dans son bureau à 10h ce mardi. Alors qu'il porte le bras en écharpe après s'être démis l'épaule lors de son malaise, il a été salué par son assistant Floribert Ngalula puis s'est longuement entretenu avec le directeur sportif Christoph Freund.
En pleine trêve internationale, peu de joueurs du Bayern Munich ne sont pas convoqués avec leurs sélections respectives. L'ancien joueur de Manchester City a néanmoins pu observer la séance de Luiz Diaz et de Jamal Musiala, actuellement blessés.
La presse allemande s'accorde à dire que la convalescence de Vincent Kompany doit durer deux à trois semaines.

BRÉSIL
Neymar compte prendre sa retraite en 2030

La fin de carrière de Neymar? Ce n'est visiblement pas pour tout de suite. Les 35 ans approchants (il les aura le 5 février prochain), la star brésilienne ne s'estime pas proche de raccrocher les crampons. Loin de là. Aux commentaires de la Kings League Brazil lundi en compagnie de Cris Guedes, un créateur de contenus brésilien, le Ney a livré un gros indice sur cette date butoir potentielle.
"Je voulais participer à la Kings League. Je le ferai en 2030", a-t-il assuré en direct. "Quoi, tu vas prendre ta retraite en 2030? Tu ne comptes jouer que quatre ans de plus? Allez... Il te reste encore cinq ou six ans!", s'est exclamé Guedes.
"Non, ce n'est pas le cas...", a répondu amèrement l'attaquant de Santos. "Si tu avais le même genou que moi, tu comprendrais."
Neymar fait référence à ses soucis physiques récurrents et son genou gauche meurtri, encore opéré en décembre dernier. Malgré tout, il s'estime encore capable de tenir plusieurs années. A quel niveau? Il avait retrouvé Santos, son club formateur, en 2025, après des passages par le Barça, le PSG et l'Arabie saoudite. Mais il joue actuellement peu.
Après la Coupe du monde 2026, où il avait été sélectionné in extremis par Carlo Ancelotti, il a enchaîné les pépins physiques et les suspensions.



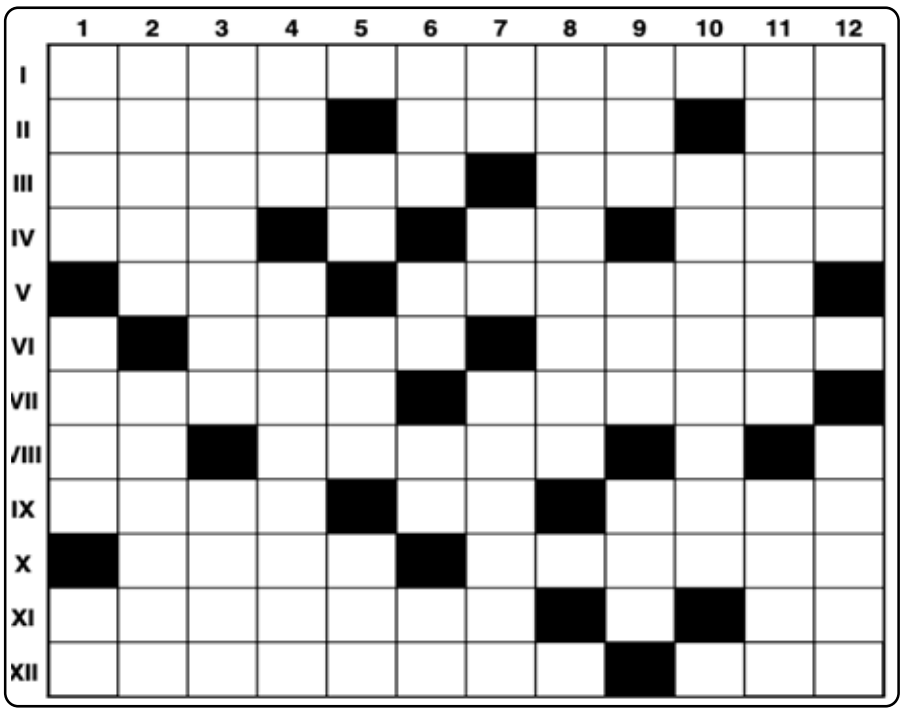
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

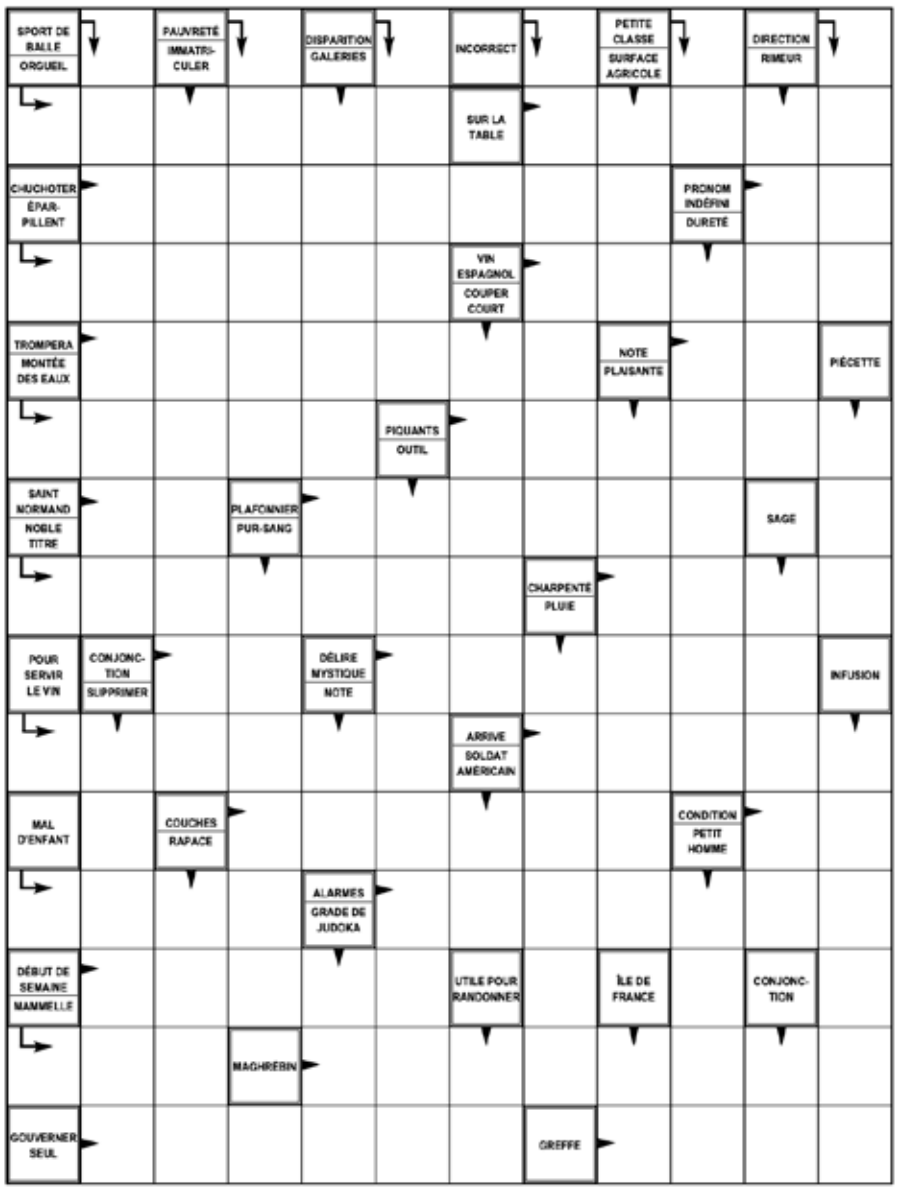
I. Champion désigné porte-drapeau de l'équipe de France pour les JO d'hiver2014. II. Un composant de l'urine. Abimas. Caprice d'enfant. III. Slalomeurqui fera partie de la délégation française. Etoffe. IV. Un ingrédient de basepour la neige de culture. Négation. A monter soi-même. V. Sans-abri.Patineur de vitesse français très prometteur. VI. Chapitre biblique. Pas un.VII. Blonde ou aux blanches mains. A quitté le droit chemin. VIII. Se jettedans l'Adriatique. Nationalité à l'honneur pour ces JO d'hiver 2014. IX. Sedécouvre à marée basse. Coutumes. A accueilli les JO d'hiver 1952.X. Couleur primaire. Diaprai. XI. Roi d'Egypte. Ça en fait, des bellesmédailles ! XII. Slalomeur qui fera partie de la délégation française. Tente lecoup.

VERTICALEMENT

1. Discipline aux JO d'hiver. En snowboard, on n'en utilise que la moitié. Unediscipline qui fut sport de démonstration aux JO d'Albertville. 2. Ville du Nord. Ville d'accueil des JO d'hiver 2014. 3. Une station de sKi dans le Vercors.– Demande d'écoute. 4. A cours au Japon. Biathlète français médaillé d'argentà Vancouver 2010. 5. Chemin de randonnée. Situé au milieu. Presque noir. 6. Fait avancer la bête. Césium. Appris. Sans doublage. 7. Champion. Théâtre nippon. Entre les roues. 8. Discipline aux JO d'hiver. 9. Lettregrecque. Exécuta. Bête de jeu. 10. Discipline aux JO d'hiver. 11. Sousentend. A pour capitale Vientiane. 12. Discipline aux JO d'hiver. Une mer quiborde Sotchi.



LES MOTS FLÉCHÉS



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : croquemitaine

AGENT
ARDOISE
BADIGEON
BAMBOU
BASALTE
BETON
BRIQUE
BUCHE
CALCAIRE
CHEVRON
CIMENT
COLOMBAGE
CORDEAU
CREPIR
DALLAGE
DILUTION
ENDUIT
ETAGE
GABARIT
GAUCHE
GRANIT
GRAVIER
HERISSON
JOINT
LEZARDE
LINGE
LINTEAU
MACON
MARBRE
MICRON
MOELLON
MORTIER
ORTIE
PIERRE
PLAFOND
PLATRE
POUTRE
SABLE
SOLIVE
TAILLEUR
TALOCHE
TOQUE
TORCHIS
TRUELLE
TUILE



SUDOKO

		3	7					
2		4						
	6			4			2	3
3					2	5	4	
		5		1		6		
	2	7	4					1
1	9			7			5	
						7		8
					8	9		

SOLUTION

SUDOKO

9	3	2	6	8	4	7	1	5
5	1	4	9	7	2	8	3	6
8	7	6	3	5	1	2	4	9
6	9	1	5	2	7	3	4	8
4	2	7	8	3	9	5	6	1
3	8	5	1	4	6	9	2	7
7	5	3	2	9	8	6	1	4
2	6	9	4	1	3	4	7	8
1	4	8	7	6	5	1	9	2

LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLÉCHÉS



FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM COURT MÉTRAGE

Une première en Algérie avec le programme « **Cinéma des lycées** »

Pour la première fois, la plupart d'entre eux découvraient une salle de cinéma. À Timimoun, une quarantaine de lycéens ont pris part au programme « Cinéma des lycées », une initiative du Festival international du film court métrage qui mise sur le septième art pour rapprocher les jeunes du cinéma et de l'histoire nationale.



NASSIM TERKI

Faire découvrir le cinéma aux jeunes et leur donner le goût du septième art. C'est l'objectif du programme « Cinéma des lycées », lancé à l'occasion de la deuxième édition du Festival international du film court métrage de Timimoun, en collaboration avec la direction de l'Éducation. Présentée par les organisateurs comme une première en Algérie, cette initiative entend rapprocher les élèves de l'univers cinématographique et leur permettre de découvrir le cinéma dans une véritable salle de projection. Lundi, une quarantaine de lycéens, vêtus de leurs blouses blanches, ont pris place à la Cinémathèque de Timimoun pour assister à la projection du documentaire « Louisa Ighilahriz, mes derniers souvenirs », réalisé par Mohamed Ouali. Un moment particulier pour la majorité d'entre eux, qui découvraient pour la première fois une salle de cinéma. D'une durée de 54 minutes, le film s'inspire du récit autobiographique de la moudjahida Louisa Ighilahriz, publié en 2001 aux éditions Fayard. L'ouvrage, écrit avec la journaliste Anne Nivat, revient sur le parcours de cette figure de la Révolution de Novembre et sur les épreuves qu'elle a traversées. Le documentaire donne la parole à plusieurs historiens, universitaires, journalistes et professionnels du cinéma. Parmi les intervenants figurent les historiens et universitaires Mohamed El Korso, Malika Belatrous et Benjamin Stora, l'enseignant en sciences politiques Houssam Hamza, les journalistes Zahra Biryah et Florence Beaugé, ainsi que le cinéaste Mohamed Rachedi. Leurs témoignages apportent différents éclairages sur le parcours de Louisa Ighilahriz et les événements évoqués dans le film. Pour la plupart des élèves présents, cette projection constituait un premier contact avec le cinéma en salle. Seuls quatre ou cinq d'entre eux avaient déjà eu cette expérience. Selon un membre de l'organisation, le film a suscité une vive émotion parmi les jeunes spectateurs. La séance s'est prolongée par un échange avec les lycéens, qui ont posé des questions sur le cinéma, l'histoire et les différentes étapes de réalisation d'un film. Au-delà de cette première projection, le programme « Cinéma des lycées » porte une ambition pédagogique. Menée avec la direction de l'Éducation de Timimoun, l'initiative vise à « renforcer la culture cinématographique des élèves, développer leur sens artistique et ancrer la passion du septième art dès le plus jeune âge ». Le festival souhaite ainsi encourager les jeunes à découvrir le cinéma et à s'intéresser au septième art. Cette initiative leur permet aussi de mieux connaître l'histoire et la mémoire à travers les films.

Le Gourara d'or au terme de plusieurs jours de projections

Le Festival international du court-métrage de Timimoun a achevé sa compétition après plusieurs jours de projections et de rencontres réunissant des cinéastes de différents horizons. La dernière journée, dimanche, a été marquée par la présentation des ultimes œuvres en compétition dans les catégories animation et documentaire, avant la cérémonie de clôture et la remise du Gourara d'or. La programmation de cette journée a d'abord fait place au cinéma d'animation, avec la projection de cinq films : « Jade », d'Ahmed Jabr (Jordanie), « All This Death », de Fadi Syriani (Liban, 16 min), « On Saint Nicholas' Eve », d'Emy-Mirel Ivaşcă (Roumanie, 11 min), « Antimuseum », de Renis Hyka (Albanie, 14 min), et « The Bird's Placebo », de Rami Jarboui (Tunisie, 20 min). Ces projections ont été suivies d'une rencontre-débat réunissant trois réalisateurs arabes, Ahmed Jabr, Rami Jarboui et Fadi Syriani. Les échanges ont porté sur les techniques et les outils technologiques utilisés dans la réalisation de leurs films, mais également sur leurs sources d'inspiration et les choix artistiques qui ont guidé leur travail. Le documentaire a ensuite pris le relais avec sept œuvres proposant des regards sur différentes réalités sociales, culturelles et humaines. Le public a ainsi découvert « My Class in Greenland », d'Ula Soe (Danemark, 8 min), « Tashlidet (Reine) », de Mohamed Alqasir (Libye, 12 min), « Diwen au cœur de l'héritage », de Rédouane Benmansour (Algérie, 14 min), « We Were the Scenery », de Christopher Radcliff (Canada/États-Unis, 15 min), « Lassiguili », de Zeinab Soumahoro (Côte d'Ivoire, 27 min), « Visite guidée », d'Alba Jaramillo (Porto Rico, 15 min), et « Window », d'Abdelkader Guidoum (Algérie, 27 min). En marge de la compétition, la terrasse de l'hôtel Gourara a accueilli un nouveau Sunset Meeting consacré au thème « Filmer le désert : comment cadrer l'immensité ? ». Les participants ont échangé sur les particularités du tournage dans les espaces désertiques, notamment les contraintes liées à la lumière, aux paysages et aux choix de cadrage et de mise en scène. La programmation s'est également poursuivie au Théâtre de plein air avec la deuxième séance de Ciné Pocket. Deux courts métrages algériens étaient à l'affiche : « Trace », d'Afifa Bendjaouane, et « Before the Sun Set », de Moulay Omar Aberrazzak, d'une durée de quatre minutes chacun. Cette dernière journée a ainsi permis de compléter le programme des projections et de prolonger les échanges entre réalisateurs autour de leurs pratiques et de leurs expériences. La cérémonie de clôture, organisée dans la soirée, a marqué la fin de cette édition avec l'annonce des lauréats du Gourara d'or.

Rédaction Culturelle

Le Sultanat d'Oman, **invité d'honneur** du Festival international du film arabe

La 14e édition du Festival international du film arabe d'Oran, prévue du 18 au 24 décembre 2026, mettra le cinéma omanais à l'honneur. Le Sultanat d'Oman a été désigné invité d'honneur de cette édition, placée sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda. L'annonce a été faite par le commissariat du Festival. Un programme spécial sera consacré à la production cinématographique omanaise. Le public et les professionnels du secteur pourront ainsi découvrir une sélection de films du Sultanat, mais aussi les parcours de ses réalisateurs et créateurs. Cette programmation permettra de mieux connaître une expérience cinématographique encore peu présente dans les rendez-vous culturels de la région. Cette participation doit également favoriser les échanges entre les professionnels du cinéma algérien, omanais et arabes. Des rencontres et des discussions sont prévues autour des expériences de chacun et des perspectives de développement du septième art dans le monde arabe. Le choix d'Oman comme invité d'honneur s'inscrit dans la volonté du Festival de renforcer les échanges culturels et artistiques entre les pays arabes et d'ouvrir de nouvelles possibilités de coopération dans le domaine cinématographique. Il renvoie également aux liens historiques et fraternels entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, notamment dans les domaines de la culture et des arts. À travers cette 14e édition, le Festival entend poursuivre son travail de promotion des différentes expressions du cinéma arabe, tout en accordant une place à la création et aux initiatives de rapprochement entre les professionnels du secteur. Pendant une semaine, Oran accueillera ainsi des cinéastes et des créateurs venus de différents pays arabes. Une occasion de faire connaître des expériences cinématographiques diverses et de favoriser de nouveaux échanges autour du septième art.

Trait d'esprit

“Quand Rome perdit le goût du travail et vécut des tributs du monde, elle perdit sa liberté.”

Saint-Just

Échange autour des droits de l'enfant

Une délégation de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme du Burundi a visité l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance en Algérie. Les échanges ont porté sur les réformes et les dispositifs algériens destinés à protéger les enfants, notamment le numéro vert gratuit 1111, qui permet de recevoir et d'orienter les signalements. Les représentants burundais ont également partagé leur expérience dans le domaine des droits de l'enfant. Ils ont salué les avancées de l'Algérie et les mécanismes mis en place pour garantir ces droits.

L'ambassadeur de l'Argentine chez Soummam

Selon un communiqué de l'entreprise diffusé sur sa page Facebook, la Laiterie Soummam a accueilli, mardi passé, l'ambassadeur d'Argentine en Algérie, Atilio Berardi Hueda, pour une visite de courtoisie. Le diplomate a assisté à une présentation détaillée de l'entreprise, de son organisation, de ses activités et de son développement. La présentation a mis en lumière l'ensemble de sa chaîne de valeur, des activités en amont jusqu'à celles qui prolongent son cœur de métier. La visite a aussi donné lieu à un échange approfondi avec les dirigeants de Soummam sur les perspectives de collaboration avec des opérateurs économiques argentins du même secteur. Les deux parties ont exploré des possibilités de rapprochement et de partenariat dans une optique de coopération économique mutuellement bénéfique.

Hamas appelle à une mobilisation mondiale pour Gaza

Dans un communiqué publié hier, le Hamas appelle les peuples arabes et musulmans, ainsi que les défenseurs des droits humains, à organiser des rassemblements, des marches et des sit-ins en solidarité avec Gaza. Le mouvement propose notamment des mobilisations les 13, 14 et 15 novembre, puis appelle à les poursuivre au-delà de ces dates. Il demande aux partis, syndicats, associations et organisations religieuses de réclamer la levée du blocus et l'arrêt de l'offensive israélienne. Le Hamas justifie cet appel par l'aggravation de la crise humanitaire à Gaza, où les pluies et le froid hivernal frappent des centaines de milliers de personnes déplacées, confrontées au manque d'abris, de chauffage et de nourriture.

GNV lance ses réservations pour l'été 2027

Selon les informations communiquées sur l'offre, GNV ouvre les réservations estivales du 11 au 24 novembre 2026, avec jusqu'à 30 % de réduction sur une sélection de traversées. Les places promotionnelles sont limitées. Les voyageurs peuvent aussi réserver en versant un acompte de 10 % du billet, puis régler le solde avant la date limite prévue. Les membres du programme myGNV Club bénéficieraient par ailleurs de 50 % de points supplémentaires pour un aller-retour. Les réductions et conditions pouvant varier selon les lignes, il est utile de les vérifier au moment de la réservation.

Quatre personnes interpellées dans deux opérations antidrogues à El Oued

La police judiciaire de la wilaya d'El Oued a interpellé quatre personnes lors de deux opérations distinctes visant des réseaux criminels soupçonnés de trafic de stupéfiants et de substances psychotropes. D'importantes quantités de produits illicites ont été saisies. Menées par l'unité de lutte contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes et l'unité d'enquêtes criminelles, les opérations font suite à des renseignements signalant le transport de drogues dans des bagages à destination d'une wilaya du nord du pays. Lors de la première intervention, un homme et une femme ont été arrêtés. Les policiers ont saisi 8 250 capsules de substances psychotropes dissimulées dans leurs effets personnels. La seconde opération a permis l'interpellation de deux autres personnes, également un homme et une femme, ainsi que la saisie de 700 comprimés d'ecstasy et d'une moto.

Boxe

Dakar, deux Algériennes à un pas de la finale



Les boxeuses algériennes Bouthaina Ben Salah et Sirine Kessal ont composté leur billet pour les demi-finales des Jeux olympiques de la jeunesse de Dakar 2026. En atteignant le dernier carré, elles garantissent déjà deux médailles de bronze à l'Algérie. Dans les moins de 48 kg, Bouthaina Ben Salah a dominé la Nigériane Mayowa Shukurah après avoir éliminé la Thaïlandaise Pimaika Bayongkasem sur le score de 5-0. Elle affrontera l'Italienne Michela Guglielmon pour une place en finale. Chez les moins de 51 kg, Sirine Kessal a battu la Bhoutanaise Sangay Peldon par arrêt de l'arbitre, après une victoire 5-0 contre l'Australienne Maia Laird. Les deux Algériennes ont désormais un seul objectif : gagner leur demi-finale et tenter de faire résonner l'hymne national à Dakar.

L'EXPRESS

ALERTE DU HCR SUR LA SITUATION DES RÉFUGIÉS

64.000 personnes ont fui vers le Niger

Près de 64.000 habitants du nord du Nigeria ont été contraints de fuir leurs foyers depuis le début de l'année 2026 pour trouver refuge au Niger voisin, a annoncé hier le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).



Dans un communiqué, l'agence onusienne a indiqué que « depuis le début de l'année, près de 64.000 personnes fuyant les violences dans le nord du Nigeria sont arrivées au Niger », soulignant que cet afflux accentue les besoins humanitaires dans le pays d'accueil. Le HCR a également salué la solidarité dont font preuve les autorités nigériennes et les communautés locales face à cette situation. Malgré les difficultés, celles-ci « font preuve d'une solidarité remarquable, notamment en mettant des terrains à disposition pour l'installation d'abris temporaires ». Toutefois, l'agence a averti que « leurs capacités à venir en aide à un nombre croissant de réfugiés atteignent leurs limites », appelant à un renforcement urgent de l'aide internationale. La majorité des personnes ayant fui les violences dans leur pays d'origine ont trouvé refuge dans les régions de Diffa et de Tahoua. Parmi elles, des milliers de personnes, dont de nombreux enfants, « peinent à survivre, avec un accès limité à la nourriture, à l'eau potable, à un abri et aux services essentiels, alors que les ressources humanitaires font cruellement défaut », a relevé le HCR. Face à l'ampleur des besoins, l'agence onusienne a lancé un appel à la solidarité de la communauté internationale, en vue de mobiliser 11,4 millions de dollars pour « renforcer l'aide d'urgence » destinée aux réfugiés. ■

Charaka s'ouvre aux associations



Le ministère de la Jeunesse a appelé, hier dans un communiqué, les associations de jeunesse à s'inscrire sur la plateforme numérique «Charaka», en prévision du lancement de l'appel à financement de projets au titre de l'année 2027. «L'ensemble des associations locales et nationales activant dans le domaine de la jeunesse, chargées de l'encadrement, de l'accompagnement et de l'organisation des jeunes, et souhaitant établir un partenariat actif avec le secteur, sont invitées à ouvrir un compte sur la plateforme numérique +charaka+», précise la même source. Le ministère a souligné la nécessité de «renseigner des données exactes, complètes et actualisées». L'inscription sur cette plateforme, accessible via le lien https://charaka.mjeunesse.gov.dz, ainsi que la finalisation du dossier de l'association, constituent «une étape essentielle en prévision de l'accès aux opportunités de partenariat et de financement qu'offrira le secteur, dans le cadre de l'appel à financement des projets des associations de jeunesse au titre de l'année 2027», selon la même source. ■